

**CERCLE D'ÉTUDES HISTORIQUES
DE LA SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATION**

LETTRE D'INFORMATION

Numéro 38 - Juin 2007

« Pour une histoire de l'Eglise »

CERCLE D'ÉTUDES HISTORIQUES
DE LA SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATION

LETTRE D'INFORMATION

Numéro 38 - Juin 2007

Pour une histoire de l'Eglise

Sommaire

Francis PYTHON, <i>Editorial</i> : Histoire de l'Eglise, des églises ou des réalités religieuses ?.....	4
Pierre-Olivier LECHOT, Quelques notes à propos de l'histoire du protestantisme dans l'ancien Évêché de Bâle	6
Noëlle-Laetitia PERRET, L'histoire de l'Eglise réformée en terre jurassienne : entre diversité et unité. Bref aperçu historiographique	8
Michel UMMEL, L' « Année anabaptiste 2007 »	18
Lionel JEANNERAT, La pensée religieuse du curé révolutionnaire du Noirmont, Louis François Zéphirin Copin (1723-1804)	24
Anne BEUCHAT-BESSIRE, Une source précieuse pour l'histoire de l'Eglise dans le Jura : Le fonds de l'Eglise réformée jurassienne déposé à Mémoires d'Ici .	27
Petra ZIMMER, Der Kanton Jura und der Berner Jura in der <i>Helvetia Sacra</i>	34
Laurent AUBERSON, Le canton du Jura et le Jura bernois dans l' <i>Helvetia Sacra</i> (traduction).....	37
Odile KAMMERER, Compte-rendu : Jean-Claude Rebetez éd., <i>Pro Deo. L'ancien évêché de Bâle du IVe au XVIe siècle</i> , Fondation des Archives de l'ancien Évêché de Bâle - Porrentruy, Delémont, 2006.	41

Histoire de l'Eglise, des églises ou des réalités religieuses ?

L'intérêt pour l'histoire des faits religieux semble renaître en ce tournant du XXI^e siècle. Longtemps portée par l'historiographie ecclésiale, la mémoire confessionnelle est aujourd'hui prise en charge par des historiennes et historiens universitaires appliquant à leurs objets d'études les critères d'une recherche rigoureuse et ouverte. L'évolution constatée dans ce recueil concernant les régions jurassiennes a déjà été observée ailleurs et suscite plusieurs questions qu'on ne fera que signaler en introduisant ces riches contributions.

En premier lieu, ces approches se fondent sur des sources originales souvent méconnues et pourtant très précieuses pour l'histoire générale des populations. Elles permettent de revisiter, entre autres, certaines dimensions culturelles et morales des sociétés en cause. En ce premier sens, l'étude des institutions et du vécu religieux qu'elles véhiculent ne relève-t-elle pas d'une histoire patrimoniale ? Son utilité n'est pas négligeable, en tout cas, pour la connaissance de la formation et de la perpétuation des identités régionales.

Mais quelles questions pose-t-on dans ce genre d'histoire ? Ou, dit autrement, de quel type relève le questionnement de l'historien. Use-t-il des caractéristiques et du vocabulaire d'une approche religieuse, ecclésiale, sociale ou politique ? Ou d'un mélange englobant plusieurs perspectives sous le couvert d'une histoire régionale ?

L'interrogation n'est pas vaine et, sous des catégories plus ou moins présentées comme non religieuses ou non confessionnelles, on peut parfois déceler des tropismes cléricaux qui ne proviennent pas seulement des sources. On ne peut faire l'économie d'une réflexion historiographique concernant le traitement de telles données. Les positions ainsi que l'appartenance religieuse, confessionnelle ou non, des chercheurs doivent être prises en compte et caractérisent la distance ou l'empathie qu'ils manifestent dans leurs rapports à l'objet d'étude.

Les six contributions rassemblées ici présentent des approches diversifiées qui se conjuguent et se fécondent en privilégiant, d'une manière ou d'une autre, une histoire institutionnelle du fait religieux même lorsqu'elles tentent de la dépasser.

Les précieux rappels historiographiques de Pierre-Olivier Léchoy montre bien comment une histoire confessionnelle a pu être un riche terreau d'où a pu se développer une histoire « plus strictement événementielle » qui s'est en fait concentrée sur les acteurs ecclésiastiques et sur leurs rapports avec les institutions politiques. Cette avancée méthodologique ne s'est qu'imparfaitement traduite dans une histoire comparative des faits ecclésiaux ou religieux qui reste un horizon de la recherche. Il reste à considérer davantage en effet les vécus et les représentations du religieux des populations selon les diverses appartenances et croyances.

Le passé de l'Eglise réformée dans le Jura, revisitée avec soin par Noëlle-Laetitia Perret, montre très concrètement le fruit de cet élargissement des perspectives qui met en relation l'histoire des contenus ou des débats théologiques et les perspectives institutionnelles et juridiques des réalités ecclésiales, sans omettre l'emprise des structures politiques. Les enjeux décelés à l'entrecroisement de ces facteurs devraient éclairer, selon elle, l'histoire des mentalités jurassiennes au moment, par exemple, des

conflits avec l'Etat ou lors des tensions de la « Question jurassienne » où il y a encore des positions à expliquer par une démarche historique comparative.

Cette approche comparative peut s'opérer à partir des espaces cantonaux retravaillés, par exemple, dans les commémorations de l' « Année anabaptiste 2007 » présentées par Michel Ummel. Là encore, les regards extérieurs portés sur les communautés se conjuguent avec l'introspection locale et incitent à prolonger et à renouveler les enquêtes pour mieux comprendre l'irruption et le traitement de la différence confessionnelle dans les zones politiquement polarisées de l'espace jurassien.

L'itinéraire idéologique et politique mais aussi théologique d'un curé constitutionnel est très révélateur de l'état d'esprit régnant dans la Principauté à la veille de l'arrivée des années révolutionnaires françaises. C'est le mérite de l'étude de Lionel Jeannerat d'aller au-delà des jugements des ennemis du curé Copin par l'analyse fine de ses convictions à partir des actes inédits d'un procès civil et canonique où tous les grands courants de l'opinion de l'époque se reflètent et se télescopent.

Les deux dernières contributions ont valeur informative et manifestent surtout l'intérêt que représentent les collections de sources et d'études pour les chercheurs. Le dépôt à Mémoires d'Ici de St-Imier d'un Fonds de l'Eglise réformée est une initiative qu'il faut saluer car il correspond à un véritable sauvetage d'un patrimoine menacé d'oubli. Les sondages effectués dans ce corpus par Anne Beuchat-Bessire montrent la richesse de ces sources et des explorations qu'elles permettent dans le vécu des églises locales mais aussi dans les liens qui se découvrent avec l'univers réformé par delà les frontières régionales.

Il en va de même avec les riches présentations de sources et les exhaustives bibliographies contenues dans les quelques volumes d'Helvetia Sacra qui concernent la région jurassienne. Même si les perspectives historiographiques de cette entreprise, centrée sur les institutions diocésaines et conventuelles catholiques sous l'angle de leur hiérarchie, sont certainement datées, ces données gardent un potentiel heuristique qui ne demande qu'à être mis en valeur, comme l'indique Petra Zimmer, alors que l'entreprise se termine avec la confection d'un 28e volume contenant l'index général.

Ce riche recueil d'articles sur l'histoire des églises dans l'espace jurassien, complété par une recension du volume *Pro Deo. L'Ancien évêché de Bâle du IVe au XVIe siècle* dirigé par Jean-Claude Rebetez, constitue une invitation stimulante à poursuivre le renouvellement de l'histoire du fait religieux. Par delà la fracture de la Réforme et en recourant aux outils prometteurs d'une approche comparative, les croyances et les sociabilités religieuses peuvent être relues avec profit dans le cadre d'une histoire culturelle globale.

Francis PYTHON
Professeur de l'histoire contemporaine, Université de Fribourg

Quelques notes à propos de l'histoire du protestantisme dans l'ancien Évêché de Bâle¹

A Gottfried Hammann, pour ses 70 ans

Dès ses origines, l'histoire du protestantisme jurassien s'est voulue résolument confessionnelle. Destinée à attester de la vérité qui, selon elle, s'était manifestée à partir du XVI^e siècle à travers l'action réformatrice de Guillaume Farel et de ses successeurs, cette historiographie a d'abord souhaité montrer et témoigner plutôt que de chercher à véritablement comprendre. Ce n'est pas pour autant qu'elle mérite notre dédain : le doyen Morel, Henri Montandon ou les pasteurs Charles Simon, père et fils, se sont montrés des chercheurs chevronnés et attentifs, et leurs travaux ont frayé le chemin à la critique historique moderne, en particulier par leur souci de reconstituer les faits d'une histoire souvent très brumeuse². Ces auteurs ont ainsi permis de souligner le rôle de personnalités importantes dans l'histoire de l'Église protestante jurassienne³ et de mettre en lumière les rouages des institutions religieuses de la région, jusqu'alors méconnues⁴.

A cette historiographie de frappe confessionnelle est très vite venue s'adjoindre une histoire plus strictement événementielle, désireuse quant à elle de saisir en priorité les faits et, dans certains cas, de les éclairer du point de vue plus de leurs conséquences politiques : on peut citer dans ce sens, l'étude de R. Stähli, *Die Auseinandersetzung des Fürstbischofs von Basel mit Bern um das Münstertal (Berne Jura) 1706-1711*, qui étudie en partie le rôle de la question confessionnel dans ce conflit d'influence régionale à l'aube des Lumières⁵.

Les modes historiographiques changeant, les dernières années du XX^e siècle ont vu fleurir à travers la Suisse romande les études d'histoire sociale consacrées plus précisément à la répression des déviances et au contrôle social. C'est là, en partie,

¹ Nous ne prenons en compte dans l'article qui vient que les recherches portant précisément sur le Jura protestant et non les parties d'œuvres plus larges qui lui seraient consacrées ou les recherches à propos du protestantisme bâlois.

² Citons, par exemple, mais sans volonté d'exhaustivité : A. Renaud, « Appendice sur la Réformation des baillages du Jura », dans : Idem, *Précis de l'Histoire de la Réformation de la ville et république de Berne*, Berne, L. A. Haller, 1828, p. 50-64 ; [C.-F. Morel], « Notice historique de la Réforme d'une partie du ci-devant Évêché de Bâle », dans : [G. Steck], *Du dogme et de l'histoire de la Réformation pour servir de guide aux instructions ... de la jeunesse, traduit [par Ch. Ferd. Morel] de l'allemand et publié à l'occasion du jubilé de la Réformation dans le canton de Berne en 1828*, Berne, C. A. Jeni, 1828, p. 77-102 ; H. Montandon, *Notice historique sur la Réformation au Jura*, Neuchâtel, Delachaux, 1891 ; W. Bourquin, R. Gerber, Ch. Simon père et fils, *La Réformation dans le Jura bernois*, G. Grunau, 1928 et C. Simon (père), *Le Jura protestant de la Réforme à nos jours*, Bienne, Editions jurassiennes de la vie protestante, 1950. On notera l'importance des commémorations de 1528 dans la rédaction de ces diverses œuvres qui mériteraient du reste une étude historiographique.

³ Par exemple : C. Simon, *Le pasteur Breitner et son époque, 1723-1754*, monographie dactylographiée, Archives de l'Arrondissement Synodal Berne-Jura, fonds Simon, archives conservées à Mémoires d'Ici, St-Imier. Notons l'importance de ce fonds extrêmement riche qui mériterait un dépouillement plus stricte que celui auquel nous avons pu procéder.

⁴ C'est dans cette ligne qu'il faut également ranger le remarquable ouvrage de J. Schwalm, *L'Église aux 41 clochers... 100 ans de vie communes*, Berne, Publication du conseil synodal de l'Église réformée évangélique du canton de Berne, 1986, qui constitue un outil précieux, indiquant pour chaque paroisse la liste de ses pasteurs (dans la tradition de l'abbé Daucourt et de Charles Simon), de la Réforme à 1986, ainsi qu'une petite histoire de chacune d'elles. On y trouvera également une histoire du synode de l'arrondissement jurassien de l'Église réformée évangélique Berne-Jura.

⁵ [Berne], 1973.

l'origine du mémoire de licence de Sébastien Sautebin, *Le consistoire de Tavannes-Chaïndon (1693-1794)*, qui a su exploiter une source pour le moins fascinante⁶. Malheureusement, ce type de recherche ne vaut guère que pour telle ou telle paroisse et ne saurait être appliquée à l'ensemble du territoire du Jura protestant en raison d'une claire absence de possibilités de comparaison archivistique ; c'est là, quoi qu'on en dise, l'indépassable limite de l'histoire sociale pour ce qui est de l'ancien Évêché de Bâle. Néanmoins, le comparatisme reste sans doute l'élément le plus instructif de ce type d'historiographie et son souci de replacer systématiquement les résultats de l'enquête micro-historique dans un contexte plus large demeure sans doute une piste plus que suggestive.

C'est du reste dans cet esprit qu'on été entreprises les recherches les plus récentes à propos de l'histoire du protestantisme jurassien. C'est en tout cas ce que nous avons essayé de réaliser dans notre étude consacrée la Vénérable Classe d'Erguel et aux tentatives de réforme qui ont été entreprises au commencement du XVIII^e siècle sous la houlette du doyen Florian Breitner (1689-1754)⁷. Nous sommes ainsi parvenu – du moins le croyons-nous – à mieux saisir les louvoisements de l'autorité ecclésiastique locale en matière de choix théologiques et liturgiques et par là même à mieux comprendre la retenue qu'imposait une situation ambiguë sur le plan politique et confessionnel. La comparaison des réformes timides tentées par les pasteurs jurassiens avec celles des Églises genevoises et neuchâteloises à cette époque a en effet permis de mieux mesurer ce fait, tout en mettant en évidence la particularité d'une région à cheval sur deux axes : l'un, politique et confessionnel, reliant la Berne protestante à la cour épiscopale de Porrentruy ; l'autre, théologique, opposant la rigide Berne (celle qu'Ostervald appelait le « Pôle Nord ») à la « novatrice » Genève, et imposant aux ministres d'Erguel une certaine prudence en matière de renouveau liturgique, catéchétique et disciplinaire.

Ces résultats nous ont autorisé à appliquer la même méthode pour l'Église réformée jurassienne du début de l'ère confessionnelle ce qui nous a permis de constater, là encore, le statut pour le moins particulier du sud de l'ancien Évêché sur le plan confessionnel⁸ : alors qu'une dépendance très forte vis-à-vis de *Leurs Excellences* imposait à la Prévôté de Moutier-Grandval et à la Montagne de Diesse de suivre la liturgie bernoise, la relative liberté dont jouissaient la Classe d'Erguel et l'Église de La Neuveville leur permit de se rattacher quant à elles à la liturgie calviniste de Genève. La conséquence pour le moins curieuse de ces choix culturels n'en est pas moins remarquable : en caricaturant à peine, disons qu'à Sombeval le Christ était présent dans la cène par le biais du Saint-Esprit alors qu'il ne l'était plus que symboliquement une fois passé le Pierre-Pertuis !

Ces premiers constats nous amènent à nous interroger sur un autre aspect de la vie religieuse de la partie protestante de l'ancien Évêché : quelles furent les orientations théologiques des pasteurs de la région ainsi que leurs allégeances intellectuelles ? Quelle est la présence des futurs ministres jurassiens et des membres des dynasties

⁶ Neuchâtel, Université de Neuchâtel, Faculté des lettres, 1997.

⁷ P.-O. Lécho, « La Vénérable Classe d'Erguel durant le XVIII^e siècle : mutations et crispations d'une Église réformée pendant les Lumières », *Actes de la Société jurassienne d'Émulation*, 2002, p. 213-246.

⁸ P.-O. Lécho, « Entre Berne, Genève et Porrentruy. Le développement des Églises réformées dans l'ancien Évêché de Bâle », dans : J.-C. Rebetez, *Pro Deo, l'ancien évêché de Bâle du IV^e au XVI^e siècle*, Porrentruy et Delémont, Fondation des Archives de l'ancien évêché de Bâle et D+A, 2006, p. 306-309. Il convient, à propos de ce volume, de mentionner, malheureusement en passant, les excellentes contributions de M. Wick-Werder, « Une ville hérétique entre l'évêque et Berne », p. 267-284 et de D. Bregnard, « La réformation des baillages méridionaux de l'Évêché de Bâle », p. 295-305.

pastorales locales dans les académies et universités de Suisse et d'Europe ? Quels furent les sujets des thèses que ces derniers soutinrent, à supposer que ceux-ci nous soient connus ? Et, finalement, ces pasteurs sont-ils très présents ou au contraire parfaitement absents des correspondances des théologiens européens qui nous ont été conservées ? Il y a là, assurément, un très beau travail de prosopographie à entreprendre et qui permettrait de mieux saisir les orientations théologiques et les origines personnelles et familiales d'un clergé encore assez mal connu⁹. Un exemple particulièrement intéressant nous semble être la figure du pasteur François-Louis Faigaux (1706-1752)¹⁰, renvoyé par la Classe d'Erguel en 1729 pour une sombre affaire matrimoniale, et dont le parcours de professeur de philosophie en Hollande et en Allemagne après son exil forcé n'a encore connu, pour l'heure, aucune recherche approfondie.

Cette remarque nous encourage donc à ne pas négliger les acteurs individuels, trop souvent relégués à l'arrière-plan de l'« histoire problème » ou sociale. Ce sont eux, en effet, qui firent l'histoire de la région et qui eurent conscience des événements qu'ils y vivaient : ils constituent donc les principaux témoins de cette histoire que nous cherchons à mieux percevoir. De ce point de vue, le *Journal* du pasteur Frêne demeure une source de premier choix pour comprendre la vision du monde d'un homme enraciné, quoique d'une façon pour le moins particulière, dans le terreau ecclésial du Jura protestant¹¹. Frêne, c'est aussi un réseau, des liens familiaux et intellectuels que les études accompagnant la publication de son journal ont su mettre en lumière avec beaucoup d'acuité¹². C'est aussi, et surtout, un homme de son temps dont les visites à la cour de Porrentruy ou à l'abbaye de Bellelay soulignent l'enracinement des deux côtés des frontières cantonales actuelles.

Rappeler la présence de Théophile-Rémy Frêne à la cour du prince, c'est indirectement souligner, en lien à nos remarques précédentes, l'intérêt d'une étude des rapports entre pouvoir religieux et politique. Cette thématique, nous l'avons effleurée dans notre article sur la Vénérable Classe : soucieuse de réformer les structures et la vie de son Église, mais également de ménager le pouvoir princier, la Compagnie des ministres d'Erguel finit en effet par se mettre à dos toute une population, faisant peut-être ainsi le lit de l'anticléricisme du XIX^e siècle.

Mais Frêne chez le prince, c'est aussi renvoyer, par ricochet, à l'épineux problème de l'identité jurassienne avant 1798 que Jean-Daniel Morerod a mis en relief

⁹ La récente recherche d'Alaya Gerber menée sous la direction de Gottfried Hammann, a permis de jeter les bases d'une telle recherche, en tout cas pour la période de la Réforme ; voir son mémoire de licence soutenu récemment à la Faculté de théologie de Neuchâtel et intitulé avec une certaine ironie : *Nos Réformateurs ces héros*. Il faut en outre souligner que nous bénéficions enfin d'un petit mais substantiel article à propos des orientations théologiques de Wittenbach : I. Backus, « Wittenbach, le penseur et le théologien », dans : J.-C. Rebetez, *Pro Deo*, p. 293-294.

¹⁰ Sur Faigaux, voir entre autres : C. Simon, *Conflit entre le prince-évêque de Bâle et la Classe d'Erguel à propos du mariage du pasteur Faigaux et Heurs et malheurs d'un pasteur d'Orvin : François Louis Faigaux (1706-1752)*, 1941, monographie dactylographiée, Archives de l'Arrondissement Synodal Berne-Jura, fonds Simon, archives conservées à Mémoires d'Ici, St-Imier.

¹¹ Théophile Rémy Frêne, *Journal de ma vie*, éd. préparée par André Bandelier, Cyrille Gigandet et Pierre-Yves Moeschler, avec la collaboration de Violaine Spichiger et de Jean-Philippe Gobat, Porrentruy et Biemme, Société jurassienne d'émulation et Éditions Intervalles, 1993-1994, 5 tomes. Voir également les Actes du colloque qui lui a été consacré et qui doivent paraître dans les *Actes de la société jurassienne d'émulation* cette année encore.

¹² Nous pensons ici en particulier aux recherches prosopographiques d'une remarquable qualité de Jean-Philippe Gobat. Voir : Théophile Rémy Frêne, *Journal de ma vie*, t. 5, p. 341-668.

récemment¹³ ; or il nous semble que ce véritable nœud gordien ne pourra être tranché qu'en lien à une réflexion à propos du rôle de l'élément confessionnel dans ce dossier complexe mais passionnant.

Ceci nous conduit à un dernier point qui nous semble fondamental pour comprendre le petit monde du protestantisme jurassien à travers son histoire : les relations entretenues par les réformés avec les autres confessions chrétiennes. Les anabaptistes d'abord, à propos desquels l'on ne s'est guère contenté pour l'instant que de souligner l'opposition initiale avec l'Église réformée puis le tassement progressif des rapports des deux communautés (mais sans réellement approfondir toutes les données du problème)¹⁴. Les catholiques ensuite, dont les relations avec les protestants mériteraient une plus grande attention de la part des historiens. On connaît en effet toute l'importance acquise, ces dernières années, par l'étude des coexistences religieuses dans l'approche des processus confessionnels et dans l'émergence d'une tolérance civile des religions au commencement de l'ère moderne. Or, pour le Jura, on s'est jusqu'à présent arrêté à une vision de pure confrontation qui a certes servi la propagande des deux camps lors des plébiscites de 1974 mais qui n'a, c'est un fait, pas beaucoup aidé les historiens à avancer sur un point pourtant fondamental de l'identité de la région. Une histoire des rapports entre les deux confessions dans l'ancien Évêché, qui rejoindrait en quelque sorte celles entreprises dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel, permettrait sans doute de mettre en lumière les enjeux locaux du problème. Mais elle offrirait surtout de nouvelles possibilités de comparaison des modes de coexistence confessionnelle en Suisse romande et permettrait ainsi de dépasser les théories administrées à ce propos sans réel rapport aux sources.

Que dire en conclusion de ce trop rapide bilan de quelque cent cinquante ans de recherche si ce n'est de souhaiter, avec toute l'ardeur possible, que des historiens se mettent enfin à la tâche et surtout que les étudiantes et étudiants issus de notre région aient le courage de quitter de temps à autres les autoroutes de l'histoire avec un grand « H » pour emprunter les chemins de traverse de cette histoire locale sans laquelle, disait Lucien Febvre, il n'y aurait pas d'histoire du tout !

Pierre-Olivier LECHOT

¹³ J.-D. Morerod, « La donation de 999 et l'identité jurassienne. Quelques suggestions », *Lettre d'information du Cercle d'études historiques de la Société d'émulation*, 21, 1999, p. 3-7, ainsi que notre article commun à propos d'une page retrouvée du Journal du pasteur Frêne : « "Le fameux Rengger... traître à son prince et à sa patrie". Une page retrouvée du Journal de Théophile Rémy Frêne », *Actes de la Société jurassienne d'Émulation*, 2002, p. 205-212.

¹⁴ Espérons que les recherches en cours de M. Ummel apporteront des compléments intéressants sur ce point ; voir, en attendant, son article « Quelques éléments de vie et de foi anabaptistes à Bienne et alentour », dans : J.-C. Rebetez, *Pro Deo*, p. 285-292. Il faut aussi souligner ici l'importance d'une étude encore à faire à propos des rapports qu'entretient l'Église réformée avec les mouvances issues du Réveil du XIX^e siècle puis avec toutes les communautés dites « évangéliques » nées au cours du siècle dernier.

L'histoire de l'Eglise réformée en terre jurassienne : entre diversité et unité

Bref aperçu historiographique

Introduction

A la croisée d'influences culturelles, politiques, religieuses diverses, le territoire de la Principauté épiscopale de Bâle a la particularité d'avoir deux religions. Dans une Europe où le principe *cujus regio ejus religio* représente la norme, cette petite principauté et plus tard les terres jurassiennes englobées dans le canton de Berne constituent une véritable exception. Nous allons tenter ici un bref état des recherches existantes effectuées sur l'histoire de l'Eglise réformée du 16^e siècle à la création du canton du Jura en 1979. Ce sera l'occasion de rappeler les origines et les principaux événements qui tissèrent l'histoire religieuse réformée de ce canton et du Jura bernois.

Sources, auteurs et perspectives

Nombreuses sont les synthèses historiques relatives à l'histoire de l'ancien Evêché de Bâle, du Jura bernois et à celle plus contemporaine du canton du Jura, les études consacrées plus expressément à l'histoire réformée de cette région sont par contre moins abondantes. L'ouvrage collectif intitulé « *Pro Deo : l'ancien évêché de Bâle du IV^e au XVI^e siècle* », paru en 2006 sous la direction de Jean-Claude Rebetez¹⁵, consacre un chapitre à l'arrivée en terres jurassiennes de la Réforme protestante¹⁶. Les différents articles rédigés dans ce chapitre apportent une impulsion nouvelle à l'historiographie réformée jurassienne au 16^e siècle et enrichissent les études déjà consacrées à ce sujet. Parmi les ouvrages auxquels il est généralement fait référence lorsqu'est abordée l'histoire des origines du protestantisme dans le Jura, l'on peut mentionner la « *Notice historique de la Réformation de la partie française de l'ancien évêché de Bâle* » parue en 1891 et rédigée par le pasteur A. Montandon. L'auteur, dans un contexte marqué par la loi ecclésiastique de 1874 et par les conflits entre christianisme libéral et christianisme évangélique, y déclare clairement son intention : « *vivifier dans notre peuple le sens ecclésiastique protestant et le rattacher par des liens plus intimes et plus solides à notre Eglise nationale évangélique* ». Nous pouvons également mentionner le livre de Virgile Rossel « *Histoire du Jura bernois* », publié en 1914, et celui de C. A. Müller « *Das Buch vom Berner Jura* », paru en 1953, dans lesquels ces deux auteurs abordent la question des origines du protestantisme jurassien au 16^e siècle. Un autre ouvrage, rédigé par un groupe

¹⁵ Rebetez, Jean-Claude (éd.) en collaboration avec Jürg Tauber, Reto Marti, Laurent Auberson et Damien Bregnard : *Pro Deo : l'ancien évêché de Bâle du IV^e au XVI^e siècle*. Porrentruy, Fondation des Archives de l'ancien Evêché de Bâle. Delémont, Editions D+P SA, 2006. Nous citerons, au fur et à mesure, les articles consacrés à l'histoire réformée. Le livre, édité aussi en allemand, est paru en même temps que les quatre expositions Pro Deo, dans le cadre des festivités marquant le 20^e anniversaire de la constitution de la Fondation des Archives de l'ancien Evêché de Bâle.

¹⁶ *Ibid.*, chapitre 4 : « "L'hérésie" sous la croix. Les réformes dans l'Evêché de Bâle », pp. 258-313.

d'historiens jurassiens¹⁷, paru à l'occasion du quatrième centenaire de la Réformation bernoise en 1928, et intitulé : « *La Réformation dans le Jura bernois* » fait écho à celui du pasteur de St-Imier, Robert Gerber, lui aussi chargé par le Conseil synodal bernois de rédiger, pour la même occasion, une notice historique intitulée « *Chez nous il y a quatre cents ans. Brochure publiée par le Conseil synodal à l'occasion du quatrième centenaire de la Réformation à Berne et dans le Jura bernois* ». Pierre-Olivier Bessire a également consacré un chapitre à la Réformation dans son livre « *Histoire du Jura bernois et de l'Ancien Evêché de Bâle* » paru en 1977¹⁸. La *Nouvelle Histoire du Jura*¹⁹, mise en chantier au lendemain des plébiscites d'auto-détermination et publiée en 1984, n'aborde l'histoire réformée en terre jurassienne que brièvement. L'ouvrage de Jean Schwalm « *L'Eglise aux 41 clochers. 100 ans de vie commune. 1887-1986* », paru en 1986, est lui consacré à l'histoire du synode jurassien. Le livre de Charles-A. Simon « *Le Jura protestant de la Réforme à nos jours* », paru en 1951, reste certainement, aujourd'hui encore, le livre le plus complet à disposition pour comprendre les origines et le caractère du protestantisme dans le Jura.

Le protestantisme jurassien des origines au 19e siècle

L'influence religieuse de Berne

Dès sa fondation en 1191, la ville de Berne exerça son influence sur les cités du Plateau en créant un réseau d'alliances conclues par des traités de combourgeoisie. Au 14^e siècle, Bienne et le vallon de Saint-Imier, où cette dernière possédait de nombreux droits, ainsi que La Neuveville entrèrent ainsi sous l'emprise bernoise. En 1486, Berne confirma sa volonté d'expansion en occupant la Prévôté de Moutier-Grandval²⁰ et en lui imposant un traité de combourgeoisie. Lorsque Berne adopta la doctrine réformée en 1528, elle s'empessa de l'introduire dans tout le sud du Jura provoquant une ligne de démarcation géographique entre le nord et le sud: le village de Roches, entre Delémont et Moutier, séparait en effet le Jura réformé du sud et les bailliages catholiques du nord²¹. Les frontières du protestantisme dans la partie méridionale de l'Evêché coïncidaient avec les limites de l'influence bernoise. Bienne²² et La Neuveville s'organisèrent en Eglises autonomes. Les paroisses du plateau de Diesse ainsi que celles de la Prévôté de Moutier-Grandval furent rattachées au chapitre bernois de Nidau. Berne y exerçait son influence en déléguant, chaque année, un membre du gouvernement et un pasteur lors des traditionnelles visites d'église pour

¹⁷ *La Réformation dans le Jura Bernois. Quatrième centenaire de la Réformation bernoise 1928.* Etudes historiques par E. Bähler, Theodor de Quervain, K. Lindt, R. Gerber, Charles Simon père et Charles Simon fils, W. Bourquin, R. Feller et W. Hadorn. Publication du Conseil synodal évangélique réformé du canton de Berne, 1928.

¹⁸ C.f. Livre IV : *La Réformation et l'Evêque Blarer de Wartensee*, pp. 85-101.

¹⁹ Bandelier, André et Prongué, Bernard (éd.) : *Nouvelle histoire du Jura*. Cercle d'études historiques de la Société jurassienne d'Emulation. Porrentruy, 1984.

²⁰ La Prévôté représente la région appartenant au couvent qui correspond au futur district de Moutier.

²¹ Ces bailliages sont : l'Ajoie, Saint-Ursanne et Franches-Montagnes, Delémont, Zwingen/Laufon, Pfeffingen, Birseck.

²² Concernant le développement de la Réforme à Bienne et à La Neuveville voir Wick-Werder, Margrit : « Une ville "hérétique" entre l'évêque et Berne » In : *Ibid.*, note 1, pp. 267-283 et Bregnard, Damien : « La réformation des baillages méridionaux de l'Evêché de Bâle », *Ibid.*, pp. 295-304.

s'assurer que la doctrine fût appliquée sans entorse²³. Séparé de Bienne depuis le traité de Baden en 1610, l'Erguël²⁴ s'érigea en classe autonome, regroupant huit paroisses. La doctrine réformée triompha également à Bâle et se répandit dans la vallée de la Birse contraignant le prince-évêque, en 1527, à quitter la ville du Rhin pour s'établir avec sa cour à Porrentruy²⁵. Le pouvoir de Berne empêcha les tentatives de l'évêché de regagner à la cause catholique les régions du sud²⁶. Toutes les Eglises réformées nées au sein de l'évêché de Bâle furent constituées sur les mêmes bases que l'Eglise bernoise « *celle-ci montra le chemin comme un bonne mère à ses enfants* »²⁷. Une fois la Réforme établie, les autorités et les ecclésiastiques furent soucieux d'établir la « *discipline* » contre le « *relâchement des mœurs qui régnait à cette époque* », comme on avait coutume de le dire. Dès 1542, les consistoires paroissiaux se chargèrent de faire régner l'ordre public. Avec le traité de Baden, en 1610, le prince-évêque fut obligé de reconnaître la religion réformée d'une partie de ses sujets et s'engagea à la respecter. La cour du prince-évêque, désormais installée à Porrentruy, ne renonça cependant réellement à ses visées de reconquête qu'avec le traité d'Aarberg, en 1711. Des transferts de population parachevèrent la ligne de démarcation géographique déjà dessinée : la partie de la Prévôté située « sous les Roches » ne fut dès lors habitée essentiellement que par des catholiques, tandis que la partie « sur les Roches » était réservée aux seuls protestants. Les princes-évêques accordèrent cependant l'asile à des anabaptistes germanophones venus surtout de l'Emmental où ils étaient persécutés. Ceux-ci s'installèrent dans les régions encore inhabitées du Jura, au-dessus de 1000 mètres. Les princes-évêques disposaient d'un droit de collature dans la nomination des pasteurs et les églises réformées, bien que placées sous l'autorité de leur « Vénérable Classe », devaient accepter l'intervention d'un seigneur temporel catholique dans la vie de leurs communautés. Il s'agit là d'une situation politico-religieuse tout à fait particulière qui mérite d'être soulignée.

Les autorités ecclésiastiques réformées face aux mouvements religieux en marge de l'Eglise

Dès le 17^e siècle, la Principauté bénéficia d'un statut diplomatique particulier : le Nord du Jura était en effet considéré comme terre d'Empire alors que le Sud était englobé dans la neutralité helvétique. A partir de cette époque, la situation des réformés de la partie méridionale ne changea plus véritablement. Bien que relativement isolées, les communautés réformées jurassiennes n'échappèrent pas aux mouvements religieux et théologiques qui s'exprimaient dans les Eglises voisines. Contre ces nouveaux courants qui se dessinaient – la question de la prédestination fut,

²³ Voir le chapitre XV « *Les visites d'église* » dans l'ouvrage de Charles-A. Simon : *Le Jura protestant de la Réforme à nos jours*. Editions jurassiennes de la "La Vie Protestante". Bienne, 1951, p. 175.

²⁴ L'Erguël correspond à peu près à l'actuel district bernois de Courtelary. Elle comprenait la vallée de la Suze, Tramelan et Perles. C.f. Chèvre, André : *Le Réveil de l'Erguël au XVI^e siècle : les franchises de 1556 et leur histoire*. Société Jurassienne d'Emulation, Extrait des *Actes*, 1985. Concernant le développement de la Réforme et l'influence politique de Bienne en Erguël voir : Bregnard, Damien : « La réformation des baillages méridionaux de l'Evêché de Bâle » In : *Ibid.*, note 1, pp. 295-304.

²⁵ Léchet, Pierre-Olivier : « Entre Berne, Genève et Porrentruy. Le développement des Eglises réformées dans l'ancien Evêché de Bâle » In : *Ibid.*, note 1, pp. 306-309.

²⁶ Renard, Jean-Pierre : « La Réforme du catholicisme dans le diocèse de Bâle aux XVI^e et XVII^e siècles. Esquisse historiographique In : *Ibid.*, pp. 310-313.

²⁷ Simon, Charles-A. *Le Jura protestant de la Réforme à nos jours*. Editions jurassiennes de la "La Vie Protestante". Bienne, 1951, p. 46.

par exemple, à l'ordre du jour pendant plusieurs années - et avec l'intention de faire respecter la doctrine intangible exprimée dans la confession de foi helvétique²⁸, les autorités ecclésiastiques redoublèrent de vigilance pour écarter toute idée qui leur paraissait séditeuse. Dans son article consacré à la Vénérable Classe d'Erguël, paru en 2002, Pierre-Olivier Léchet aborde la question de la diffusion des idées novatrices en matière de théologie systématique et pratique au sein de cette Eglise au 18^e siècle et raconte comment « *les membres de la Vénérable Classe d'Erguël se cantonnèrent systématiquement dans une attitude de repli réglementaire qui montre bien les limites de la diffusion des idées novatrices en son sein* »²⁹. Les pasteurs d'Erguël dépendaient d'un prince qui n'était pas de leur religion contrairement à Neuchâtel où le roi de Prusse était réformé. L'attitude de la Vénérable Classe d'Erguël est cependant comparable à celle de la principauté de Neuchâtel comme en témoigne l'affaire du pasteur Ferdinand-Olivier Petitpierre au milieu du 18^e siècle. Partisan convaincu de la non-éternité des peines à venir, ne croyant pas à la condamnation éternelle du pécheur non repent, et bien que soutenu par le roi de Prusse, ses idées lui valurent d'être blâmé par la Classe et exilé des terres de la principauté. Avant de partir pour Londres, il reçut l'asile chez le Dr. Gagnebin, de la Ferrière³⁰. Moulée dans le cadre issu du 16^e siècle, la Vénérable Classe d'Erguël, comme celles des régions avoisinantes, apparaissaient aux yeux de nombreux paroissiens comme une société de pasteurs jaloux de leurs privilèges, incapables de s'ouvrir à des idées novatrices³¹.

Le mouvement du piétisme, exprimé à l'origine par Philippe Jakob Spener³², provoqua également les suspicions des autorités protestantes, en particulier envers David Faigaux, pasteur imprégné de l'atmosphère des assemblées piétistes qui s'étaient surtout organisées dans la Prévôté de Moutier-Grandval. Celui-ci fut contraint de quitter Bévillard en 1713 malgré le soutien que le prince-évêque lui avait montré. La méfiance exprimée envers les anabaptistes, qui immigrèrent en grand nombre en Erguël et dans la Prévôté de Moutier-Grandval, illustre combien les autorités réformées craignaient de voir l'uniformité doctrinale de leur Eglise mise à mal³³.

²⁸ Il s'agit de la seconde Confession helvétique rédigée par Heinrich Bullinger, successeur de Zwingli à Zurich. Sa confession de foi d'abord écrite en 1562 comme profession de foi privée fut ensuite imprimée en 1566 sur l'ordre du prince-électeur palatin Frédéric III. Elle fut adoptée, sous le nom de *Confessio helvetica posterior* (seconde Confession helvétique), par de nombreuses Eglises réformées.

²⁹ Léchet, Pierre-Olivier : « La Vénérable Classe d'Erguël durant le XVIII^e siècle. Mutations et crispations d'une Eglise réformée pendant les Lumières. » In : *Actes de la Société Jurassienne d'Emulation* (2002), pp. 213-246.

³⁰ *Ibid.*, p. 235.

³¹ Concernant le cas neuchâtelois, voir Robert, Michèle et Hammann, Gottfried, : « L'Eglise dans la société d'Ancien Régime » In : *Histoire du Pays de Neuchâtel de la Réforme à 1815*. Tome 2, pp. 271 – 314.

³² Pasteur d'origine alsacienne, Philippe Spener (1635-1705) fut le doyen des pasteurs de Francfort et à l'origine du mouvement du piétisme.

³³ Ummel, Michel : « "Ils se retrouvaient secrètement dans la petite forêt de chênes près de la grosse pierre." Quelques éléments de vie et de foi anabaptistes à Bienne et alentour » In : *Ibid.*, note 1, pp. 285-291. L'auteur retrace l'histoire des anabaptistes dans la région de Bienne au 16^e siècle. Voir également Zürcher, Pierre et Lydia : *L'église anabaptiste du Sonnenberg. Centenaire de la chapelle du Jean Gui*. Eglise évangélique mennonite du Sonnenberg, 1999 ainsi que Ummel, Charly et Claire-Lise : *L'Eglise mennonite ou anabaptiste en Pays neuchâtelois*. Le Locle, 1969.

Les communautés réformées sous l'occupation française (1792-1815)

Face à l'expansion française, qui au cours du 17^e siècle annexa l'Alsace et la Franche-Comté, le prince-évêque fit appel à la Confédération Helvétique à plusieurs reprises pour accéder au statut de 14^e canton suisse. Celle-ci, pour des raisons d'équilibre confessionnel, refusa de considérer cette demande. Les révoltes paysannes, qui secouèrent le pays vers 1730, incitèrent peu à peu les princes-évêques à se placer dans l'orbite française. En 1792, les troupes françaises entrèrent à Porrentruy chassant le dernier prince-évêque de sa résidence et occupèrent la partie impériale de la Principauté en la proclamant "République rauracienne". Celle-ci fut annexée de fait à la France en 1793 et devint le Département du Mont-Terrible qui fut ensuite rattaché en 1800 au Département du Haut-Rhin. Le sud de l'évêché échappa, dans un premier temps, à l'occupation des troupes françaises. Il fut cependant à son tour incorporé à la France en 1797, malgré la neutralité helvétique par laquelle il pensait être protégé étant donné ses alliances. Les paroisses réformées furent réorganisées en quatre Eglises consistoriales et subirent de grandes transformations³⁴. Le régime français les tolérait sans pour autant les reconnaître réellement. Leurs biens furent liquidés et leurs revenus supprimés. Ces Eglises, qui avaient jusque-là été indépendantes les unes des autres, firent pour la première fois l'expérience d'une certaine unité puisque désormais elles appartenaient toutes au même organisme : l'Eglise réformée française. Même si chaque communauté continuait à représenter une entité indépendante, elles établirent cependant entre elles des relations fréquentes qui favorisèrent une certaine unité. Charles-A. Simon dira de cette situation que « *tout compte fait, le régime français ne fut pas trop funeste à la vie religieuse et ecclésiastique. Si nos populations furent heureuses d'en voir la fin, les expériences qu'elles firent pendant cette période dans le domaine spirituel leur furent une bénédiction, en dépit, peut-être même à cause des difficultés et des luttes qu'elles rencontrèrent* »³⁵.

Les paroisses réformées jurassiennes au 19^e siècle

A la chute de Napoléon, les vainqueurs redessinèrent la carte de l'Europe. Avec l'intention de faire de la Suisse un bastion contre le nationalisme français, le traité de Vienne attribua le Jura et Bienne au canton de Berne qui, lui, aurait plutôt préféré le pays de Vaud ou l'Argovie. Les communes de Birseck furent rattachées à Bâle mais pas le Laufonnais – pourtant alémanique. Le rattachement du reste de la principauté épiscopale de Bâle au canton de Berne entraîna une nouvelle réorganisation des paroisses réformées. Le 28 mai 1817 marqua un moment important dans l'histoire de l'Eglise réformée jurassienne : les pasteurs des paroisses de la classe d'Erguël, des paroisses de la Classe de Nidau, de La Neuveville et ceux de Bienne furent convoqués pour créer la Classe du Jura. Jusqu'en 1860, celle-ci se réunit à l'Hôtel de Ville de

³⁴ Les quatre « Eglises consistoriales » avaient la composition suivante : 1). L'Eglise consistoriale de Bévillard qui comprenait les paroisses de la Prévôté, soit celles de Moutier, Court-Grandval, Bévillard, Tavannes-Chaïndon et Sornetan. 2). L'Eglise consistoriale de Corgémont avec les paroisses de Courtelary, Corgémont-Sombeval, Tramelan et Péry. Elle avait également sous sa protection les réformés de « *l'arrondissement de Porrentruy* ». 3). L'Eglise consistoriale de St-Imier pour le Haut-Vallon, avec les paroisses de St-Imier et de Renan, comprenant les villages de Villeret, St-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière. 4). L'Eglise consistoriale de Bienne avec les paroisses de Bienne, Perles, Vauffelin, Orvin, Neuveville, Diesse et Nods. Cf. Simon, Charles-A. *Le Jura protestant de la Réforme à nos jours*. Editions jurassiennes de la "La Vie Protestante". Bienne, 1951, p. 226.

³⁵ *Ibid.*, p. 216.

Bienne. A partir de 1817, les réformés jurassiens formèrent une des sept classes de la grande Eglise bernoise.

Le mouvement du « Réveil religieux » qui s'exprimait à cette même époque dans le Jura fut principalement représenté par Ami Bost et Félix Neff. Ces derniers soulignaient le caractère personnel de la religion ; on ne naît pas chrétien, on le devient, et pour le devenir il faut passer par la nouvelle naissance, la conversion. La plupart des personnes qui fréquentaient des veillées inspirées du Réveil ne se séparèrent pas pour autant de leur église à laquelle ils restaient le plus souvent fidèles³⁶. Pendant la seconde moitié du 19^e siècle, le protestantisme jurassien vit apparaître la création de petites communautés indépendantes, « dissidentes » comme on avait l'habitude de dire. L'Eglise libre vaudoise, qui était née du Réveil³⁷, envoya en 1850 des évangélistes dans certaines paroisses jurassiennes. Il en résulta la création d'une première Eglise libre à Cormoret, en 1880. Le développement des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens et de sociétés telles la Croix-bleue, s'inscrivait dans cette atmosphère du Réveil religieux. Ces mouvements se voulaient indépendants de toute direction ecclésiastique et de toute forme particulière d'Eglise.

En opposition aux idées du christianisme libéral qui représentaient la concrétisation de l'influence des théories matérialistes et du positivisme scientifique, le synode jurassien rejoignit la fraction évangélique du synode cantonal. Il résulta de l'opposition entre ces deux tendances, libérale et évangélique, une forme d'émulation. Deux journaux furent fondés à cette époque : l'*Union jurassienne*, dont le colloque d'Erguël entreprit la publication en 1872 qui fut ensuite remplacé en 1891 par le *Libérateur* fondé celui-ci par le colloque de la Prévôté. A ces deux journaux, qui contribuaient en grande partie à l'affermissement de la doctrine évangélique, s'ajouta celui intitulé *Société évangélique* du Jura fondé à Tavannes en 1879. Les exigences du christianisme libéral étaient multiples, elles avaient été exprimées par le pasteur Albert Bitzius³⁸ de Courtelary dans une conférence donnée à Sonceboz en 1865³⁹. La

³⁶ Voir Bolliger, Thomas C. : *Minderheiten innerhalb der evangelisch-reformierten Landeskirchen der Schweiz. Staatskirchenrechtliche und kirchenrechtliche Aspekte*. Dissertation der Rechts- und staatswissenschaftlichen Fakultät der Universität Zürich, Theologischer Verlag Zürich, 1984.

³⁷ Alexandre Vinet joua un rôle déterminant dans le mouvement du Réveil vaudois et fut certainement celui qui en exprima le mieux les principes fondamentaux. Selon Vinet, cette conversion nécessaire ne représentait pas « *une progressive et partielle réforme des mœurs, mais une résurrection de tout l'homme, arraché à la plus radicale des erreurs et rendu à la plus fondamentale des vérités* ». Vignet publia une série de livres, dans lesquels il réclamait la liberté de culte et la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Révolté par l'intolérance des autorités vaudoises à l'égard des communautés religieuses libres issues du Réveil, il se dressa contre la prétention des politiciens radicaux à utiliser l'Eglise comme un instrument. Suspendu de ses fonctions, il fut naturellement considéré comme le chef de la nouvelle église libre vaudoise lorsqu'un grand nombre de pasteurs en démissionnèrent. A partir de ce moment l'Eglise libre vaudoise vécut parallèlement à l'Eglise nationale vaudoise. « *Dans un domaine comme celui-là, la vie ne va point sans la diversité, la vie engendre la diversité* » avait dit Alexandre Vinet.

³⁸ Albert Bitzius (1835-1882) marqua la vie religieuse bernoise par le rôle qu'il joua au sein de la société "Reformverein" qui visait à un renouvellement de l'Eglise hors de tout dogmatisme. Il fut également très engagé dans la Société suisse du christianisme libéral.

³⁹ A la même époque Ferdinand Buisson défendait le Christianisme libéral dans une conférence donnée à Neuchâtel en 1869. Selon lui, les exigences du christianisme libéral étaient multiples, la plus importante était celle de la création d'une église libérale qui garderait la substance du christianisme sans la présence de dogmes obligatoires et surtout sans autorité sacerdotale. Cette nouvelle église

plus importante de ces revendications était celle de la création d'une église libérale qui devait garder la substance du christianisme sans la présence de dogmes obligatoires et surtout sans autorité sacerdotale. Cette nouvelle église proposait de croire en un Dieu que la raison et la conscience aurait forgé. Jésus apparaissait comme l'exemple à suivre, un modèle auquel la légende avait ajouté des miracles impossibles. Au nom de la liberté de conscience garantie par la Constitution, il fallait que toutes les opinions religieuses puissent s'exprimer.

La loi de 1874 sur l'organisation des cultes

La loi ecclésiastique de 1874 fut imposée à l'Eglise par les autorités politiques radicales qui souhaitaient limiter son influence en réorganisant ses structures. Cette nouvelle loi relâchait les liens qui avaient uni l'Eglise à l'Etat et donnait aux paroisses une plus grande liberté doctrinale en leur laissant le soin de nommer un pasteur selon les tendances théologiques de leur majorité. Les synodes d'arrondissement étaient supprimés en tant qu'organes officiels mais pouvaient continuer d'exister à titre officieux. Cette loi éveilla chez certains des craintes quant à l'avenir de l'Eglise. Le pasteur A. Montandon estimait, comme beaucoup, que « *l'affaiblissement possible du sens ecclésiastique risquait de réduire l'Eglise en une poussière impalpable, de telle sorte qu'il n'en resterait bientôt plus que le souvenir* »⁴⁰. Alors que la loi de 1874 établie à Neuchâtel par le radical Numa Droz avait provoqué la fondation d'une Eglise indépendante de l'Etat⁴¹, les communautés réformées du Jura ne connurent pas une telle scission. La création, en 1887, d'un synode jurassien officieux apparut comme l'instrument qui permettait de sauvegarder l'identité de l'Eglise jurassienne au sein de la grande Eglise bernoise. Ce synode exista sous une forme officieuse jusqu'en 1927, date à laquelle le synode cantonal adopta un règlement pour les synodes d'arrondissement. Il fallut cependant attendre 1935 pour que le Synode jurassien soit officiellement reconnu par le Gouvernement bernois et par le Conseil synodal. La loi sur les cultes de 1945 confirma le rôle limité de l'Etat dans les affaires intérieures de l'Eglise et laissa à celle-ci la liberté de se gouverner entièrement elle-même en élaborant sa propre constitution. Rappelons que cette loi accordait aux femmes le droit de vote et d'éligibilité dans les affaires paroissiales et synodales⁴². Il fallut cependant attendre 1977 pour voir accéder la première femme à l'exécutif de l'Eglise.

proposait de croire en un Dieu que la raison et la conscience auraient forgé. Hostile à l'Empire, comme de nombreux intellectuels français, Ferdinand Buisson avait trouvé exil à Neuchâtel où il fut choisi, en 1866, pour occuper la chaire de philosophie et de littérature comparée de l'Académie.

⁴⁰ Montandon, A. : *Notice historique de la Réformation de la partie française de l'ancien évêché de Bâle* » Neuchâtel et Paris, 1891, p. 206.

⁴¹ Voir Monvert, Charles : *Histoire de la fondation de l'Eglise évangélique neuchâteloise indépendante de l'Etat*. Imprimerie Paul Attinger. Neuchâtel, 1898 et Perret, Noëlle-Laetitia : *Croyant et citoyen dans un Etat moderne. La douloureuse négociation du statut des églises issues de la Réforme à Neuchâtel (1848-1943)*. Editions Messeiller, Neuchâtel, 2006. Ainsi que AUBERT, Jean-François : « L'aspect politique de la crise ecclésiastique neuchâteloise de 1873 » In : *Musée neuchâtelois*, 1973. pp. 77-99.

⁴² Donc bien avant que les femmes obtiennent le droit de vote au niveau fédéral en 1971.

Les réformés et la Question jurassienne

La situation dans laquelle se trouvait le Jura depuis 1815 posa le problème de l'intégration à un grand canton alémanique six fois plus peuplé. Le 19^e siècle fut ponctué de conflits périodiques entre la minorité francophone et les autorités cantonales qui aboutirent en 1947 à la constitution du Mouvement autonomiste jurassien. Les luttes qui marquèrent les différents épisodes de ce que l'on a appelé la « Question jurassienne »⁴³ firent appel à des arguments aussi bien historiques, linguistiques, économiques que confessionnels. Marc-Olivier Gonseth et André Bandelier dans un chapitre intitulé « *Religion, politique et identité jurassienne* » paru en 1993⁴⁴, ont tenté d'appréhender l'influence des confessions sur la Question jurassienne à travers des analyses menées par des journalistes et l'enquête effectuée en 1978 par un politologue anglo-saxon, David Campbell⁴⁵, auprès d'électeurs et électrices jurassiens. En examinant les prises de position liées à la Question jurassienne à travers les plébiscites de 1974 et 1975, il apparaît que les votations étaient révélatrices de la réalité religieuse jurassienne : une nette ligne de démarcation géographique séparait la partie catholique de l'autre protestante. Sans nier les différences de mentalités entre Nord et Sud, les auteurs de ce chapitre sont amenés à confirmer la nécessité de nuancer l'opposition confessionnelle en affirmant « *que ni l'affiliation religieuse ni l'origine ne procurent une base adéquate pour « penser » la Question jurassienne, même si ces deux facteurs ont une incontestable influence, dans la mesure où ils révèlent une division à l'intérieur d'une seule et même confession et à l'intérieur d'un même groupe d'origine plutôt qu'une opposition entre deux groupes monolithiques* ». Certes, une forte proportion de catholiques avaient été favorables à la cause séparatiste. Cela n'avait pas été le cas du côté des protestants où les avis avaient été beaucoup plus partagés. Campbell a démontré, par les résultats de son enquête, qu'il y avait une division à l'intérieur même des rangs protestants et mis en évidence les désaccords également entre non-jurassiens.

Avec la création de la République et Canton du Jura, au lendemain du plébiscite du 23 juin 1974, les Jurassiens furent amenés à élaborer une constitution pour leur nouveau canton. « *Malgré la division du Jura opérée sur la frontière confessionnelle, le débat a été d'emblée placé sous le signe de l'œcuménisme. (...) La campagne pour les plébiscites avait largement utilisé l'argument confessionnel et on pouvait craindre qu'il n'en résultât des séquelles. Il n'en fut rien. Au contraire, les Jurassiens ont largement tiré profit des travaux de la Communauté des Eglises chrétiennes en Suisse* »⁴⁶. Bernard Prongué décrit comment la création de la République et Canton du Jura marqua une rupture entre le régime bernois d'Eglise nationale qui avait été en

⁴³ Selon Claude Hauser : "L'appellation « Question jurassienne » recouvre usuellement l'ensemble de la lutte menée de façon organisée et massive depuis 1947 par les Jurassiens partisans d'une séparation du territoire de l'ancien Evêché de Bâle d'avec le canton de Berne, dont il faisait partie depuis 1815". *L'aventure du Jura. Cultures politiques et identité régionale au XXe siècle*. Editions Antipodes, 2004, p. 8.

⁴⁴ Gonseth, Marc-Olivier et Bandelier, André : « Religion, politique et identité jurassienne. » In : *Panorama du Pays jurassien. Vivre en Société*, sous la direction de Michel Bassand et Pierre Centlivres. Porrentruy, Société Jurassienne d'Emulation, 1993, pp. 211-243.

⁴⁵ Enquête menée durant l'été 1978 par questionnaires envoyés à un échantillon aléatoire d'électeurs jurassiens du Nord et du Sud. Un peu plus de 500 personnes répondirent au questionnaire.

⁴⁶ Prongué, Bernard : *Les rapports de l'Eglise et de l'Etat dans la République et Canton du Jura à travers les travaux de l'Assemblée constituante et du Parlement*. Matériau pour une histoire religieuse, No 3. Epiquez, Editions Le Cabanon, 1997, p. 1.

vigueur jusque-là et le statut nouvellement adopté de collectivité de droit public de l'Eglise⁴⁷. La question des rapports entre l'Eglise et l'Etat occupa une grande partie des débats menés pour élaborer une constitution. Les avis divergèrent sur le rôle à accorder à l'Etat dans les affaires de l'Eglise et en particulier sur sa participation financière⁴⁸. Finalement, malgré les divergences, un compromis du être trouvé : il fut décidé que les paroisses subviendraient à leurs propres besoins et que l'Etat couvrirait en grande partie le salaire du clergé. Au fil du temps, et surtout en raison des difficultés financières, la participation de l'Etat fut diminuée progressivement, atteignant environ 60% en 1995⁴⁹.

Conclusion

Nous sommes finalement amenés à constater que ce sont avant tout le 16^e siècle et les débuts du protestantisme qui ont particulièrement retenu l'attention de l'historiographie réformée jurassienne. Une étude approfondie, consacrée à l'histoire récente, fait encore défaut. Les enjeux permanents du religieux et de l'ecclésial qui, à la croisée d'influences diverses ont marqué la mentalité et l'histoire jurassienne au fil du temps et des événements, ne semblent pas avoir fait l'objet de l'attention qu'ils mériteraient. Pourtant, l'intérêt des aspects déjà étudiés – la perspective juridique au moment des grands débats entre Eglise et Etat ou encore l'élément confessionnel dans les débats liés à la « Question jurassienne » - démontrent la richesse potentielle qu'une telle démarche pourrait apporter. Enfin, une histoire comparative des différentes Eglises réformées de Suisse romande mettrait en évidence la diversité des parcours, à quelques kilomètres de distance, d'entités ecclésiales cousines aux choix si divergents.

Noëlle-Laetitia PERRET

L' « Année anabaptiste 2007 »

La foule des manifestations culturelles qui s'organisent un peu partout donne parfois le vertige et provoque certaines frustrations. Il n'est pas possible d'être renseigné sur tout, en tout temps, même si des médias de plus en plus perfectionnés et performants nous en donnent l'illusion. Il y a le problème de la masse d'informations qui circulent, mais aussi celui d'habitudes culturelles qui se sont établies avec le temps. Des espaces de cultures se construisent, s'établissent, ils constituent une espèce de géographie qui fait sens et référence, à l'intérieur de laquelle on se complaît, on se cantonne ou se cloisonne. Au nord comme au sud des hauteurs jurassiennes, même si la distance kilométrique n'est pas si importante que cela, on ne voit pas directement le lien qu'il y aurait avec l'Emmental, cette région que l'on connaît davantage par son fromage que par ses collines et ses plaines. En effet, qui pourrait se targuer d'avoir participé, en

⁴⁷ La Constitution du 20 mars 1977 reconnaissait à l'Eglise réformée évangélique du canton, dans ses articles 130 et 134, le statut de collectivité de droit public et son organisation autonome.

⁴⁸ Voir Schindler, Alfred : *Kirche und Staat. Bindung-Trennung-Partnerschaft*. Theologischer Verlag, Zürich 1994.

⁴⁹ *Ibid.*, note 32, p. 38.

2003, aux manifestations qui marquaient le 350^e anniversaire de la Guerre des paysans achevée en 1653 par la décapitation de Niklaus Leuenberger, l'un des meneurs de la révolte ? Comme on le verra plus avant dans le « bref rappel historique », les liens qui pourraient exister entre l'Emmental et le Jura sont dus en partie à l'histoire des anabaptistes, qui, pourchassés par les Bernois, ont trouvé refuge dans le territoire de l'ancien Evêché de Bâle au début du 18^e siècle notamment.

Au-delà des poncifs quelque peu usés de secte

Mais repartons en Emmental. En 2004, un autre anniversaire est célébré, celui des 150 ans de la mort de Jeremias Gotthelf, pseudonyme d'Albert Bitzius, célèbre écrivain et pasteur réformé qui a passé une bonne partie de sa vie à Lutzelflüh ; c'est là qu'il meurt en 1854.

En 2007, l'association Pro Emmental, responsable de la promotion du tourisme et de l'économie au pays des collines, continue sur la lancée et met sur pied une année anabaptiste. A la différence des deux anniversaires précédents, celui de cette année ne commémore pas un événement particulier, même si, il faut tout de même le signaler, la communauté anabaptiste de Langnau est la seule au monde à avoir fonctionné sans interruptions depuis 1527 à aujourd'hui. Le choix des organisateurs n'est pas dû au hasard, d'autres événements ces dernières années, bon gré mal gré, ont fait connaître les anabaptistes au-delà des poncifs quelque peu usés, de la secte, des femmes en robe avec chignon, ou encore des familles nombreuses.

En 2004, dans le cadre du 500^e anniversaire de la naissance de Heinrich Bullinger (1504-1575), le successeur du réformateur Zwingli à Zurich, une plaque a été posée au bord de la Limmat en présence des autorités civiles et religieuses ; elle rappelle l'exécution d'anabaptistes aux 16^e et 17^e siècles.

En 2005, la pièce de théâtre de Marcel Reber « Täuferjagd » (La chasse aux anabaptistes), jouée dans le théâtre en plein air de Moosegg, a retracé la vie tourmentée des anabaptistes emmentalais au cours des 17^e et 18^e siècles.

Le travail photographique de Xavier Voirol dans la communauté mennonite du Sonnenberg – Tramelan et environs – à la fin des années 1990 a débouché sur la publication d'un ouvrage intitulé *Sonnenberg. Une communauté mennonite des hauteurs jurassiennes*⁵⁰. Cette démarche, très respectueuse et sensible, a ouvert la voie au cinéaste Peter von Gunten, avec son film tout aussi artistique que documentaire, intitulé *Ici-bas, au-delà*⁵¹. Von Gunten est arrivé, tout comme Voirol, à faire voir des expressions de foi, pendant ce film, tourné en Suisse et aux Etats-Unis, permet aussi, au-delà du voir, d'entendre.

L'« Année anabaptiste » a officiellement débuté le samedi 24 mars dernier à Langnau en présence de plusieurs centaines d'invités. Elle se terminera par quelques expositions qui garderont leurs portes ouvertes jusqu'à la fin de l'année. En tout ce sont plus de 200 manifestations – conférences, expositions, représentations théâtrales, concerts, excursions, etc. – qui seront organisées dans l'Emmental, à Berne, à Bienne, dans le Seeland, dans le Jura, mais aussi à Zurich, Soleure, Aarau ou encore à Liestal (BL)⁵².

⁵⁰ Voirol, *Sonnenberg*, 1999.

⁵¹ Von Gunten, *Ici-bas, au-delà*, 2005.

⁵² Cf. *Sources* infra pour les références du catalogue des manifestations consultable en ligne sur le site www.anabaptism.org.

Le bref rappel historique qui suit devrait aider à mieux situer les relations entre l'Emmental et le Jura quand on parle d'histoire anabaptiste.

Bref rappel historique

On ne peut pas parcourir 500 ans d'histoire en quelques lignes sans forcément tomber dans des considérations générales et réductrices, malgré tout, un certain nombre d'éléments méritent d'être évoqués dans cette relation Emmental-Jura.

Habituellement, on fait commencer l'histoire anabaptiste à Zurich en 1525 à l'époque de la Réforme⁵³. Suite à une redécouverte et à une lecture nouvelle des textes bibliques, un ensemble de principes et de pratiques théologiques sont mis en cause : la messe, les saints, la sainte cène, le baptême, etc. Des amis du réformateur Zwingli – que l'on trouve rarement dans les manuels d'histoire – notamment Conrad Grebel, Félix Mantz et Georges Blaurock remettent en question la pratique du baptême des nourrissons. On ne peut pas naître zurichois et chrétien, on ne naît pas chrétien, on le devient en toute conscience, après avoir confessé personnellement sa foi et demandé le baptême. Cette argumentation, qui impliquait également une séparation claire entre le rôle de l'Eglise et celui de l'Etat, arrivait bien trop tôt, ce n'est qu'à la Révolution française que l'on séparera de manière bien distincte les deux pouvoirs. De plus, ceux qu'on allait appeler les anabaptistes, refusaient de recourir à la violence de quelque nature qu'elle soit. Des idées, ils vont passer aux actes et avec d'autres amis, ils procèdent au sein de leur groupe à des baptêmes, ce que les autorités auront tôt fait d'appeler des re-baptêmes. Le sobriquet tombe, on les nomme ana-baptistes (du préfixe grec *ana-* qui signifie « de nouveau »), les re-baptiseurs. Ils sont aussitôt persécutés, les autorités essayent de les faire renoncer à leurs convictions ou tentent de les faire disparaître. Les mandats pleuvent dans toute l'Europe. En 1529, c'est l'empereur Charles Quint qui s'en prend à eux. Un drame va encore aggraver leur condition. A Münster en Westphalie, une bande d'anabaptistes illuminés tente, en 1534-1535, de mettre en place la « Nouvelle Jérusalem » sur terre. Cet épisode se termine dans un bain de sang. Menno Simons, un prêtre néerlandais, passé aux idées anabaptistes en 1536, rassemble la frange pacifique du mouvement. Un nouveau sobriquet voit le jour, celui de « mennonites », pour les anabaptistes pacifiques qui se sont rassemblés autour de Menno Simons.

En Suisse, en ce temps-là, on trouve des anabaptistes de manière presque systématique dans tous les endroits où la Réforme a passé, Zurich, Bâle, Berne, Saint-Gall, Neuchâtel, Genève, etc. Comme avec tout groupe qui dérange, les autorités ne savent pas comment organiser la répression. Il semble que Zurich ait mieux réussi que Berne dans ce domaine puisqu'à la fin de la Guerre de Trente Ans (1618-1648), les anabaptistes avaient quitté son territoire. A Berne, une Chambre des affaires anabaptistes est créée en 1659, elle cessera ses activités en 1743⁵⁴. Cette période est très difficile pour les anabaptistes qui sont menacés et condamnés à toutes sortes de peines, les mandats contre eux se succèdent. Au début du 18^e siècle, ils se déplacent

⁵³ Nous ne pouvons pas retracer ici tout le débat qui a opposé les partisans de la monogénèse du mouvement anabaptiste et ceux qui ont prôné sa polygénèse. L'existence de foyers d'anabaptisme dans des régions différentes, de manière parfois simultanée, nous fait largement pencher en faveur de la seconde approche. On lira ici avec profit les pages d'introduction de la thèse d'habilitation d'Andrea Strübind publiée sous le titre de *Eifriger als Zwingli*, 2003, notamment les pages 13 à 47.

⁵⁴ Il faut mentionner ici la thèse de doctorat de Mark Furner qui paraît incontournable pour saisir la situation des anabaptistes en Emmental aux 17^e et 18^e siècles, cf. Furner, *Repression*, 1998.

de façon significative sur les hauteurs jurassiennes dans le territoire de l'ancien Evêché de Bâle. A notre connaissance, il n'y a pas de recherches systématiques et exhaustives qui ont été menées à propos de leur implantation sur les hauteurs jurassiennes du Locle à Moutier par exemple. La ferme, la chapelle, l'école, au début sous un toit commun, cette sorte de triade de survie leur permet de subsister ; on peut encore l'observer dans certains paysages jurassiens comme à La Chaux-d'Abel, à Moron ou au Jean Gui. Des montagnes et de cette fameuse limite des 1000 mètres qui, même si elle ne semble être qu'une tradition orale⁵⁵, se vérifie dans la plupart des cas, les anabaptistes vont descendre au cours du 20^e siècle dans les villages et les villes, et pour la plupart s'intégrer à la vie et à la culture ambiantes. Aujourd'hui, on compte 14 communautés en Suisse qui représentent environ 2500 membres ; dans le monde, on trouve à peu près un million et demi de mennonites dans plus de 70 pays sur les 5 continents.

Les anabaptistes vus par le pasteur Charles-Ferdinand Morel (1772-1848)

Dans ce rappel historique, on ne peut pas omettre de mentionner l'étonnante description des anabaptistes rédigée par le Doyen Morel à la demande du sous-préfet de l'arrondissement de Delémont. Ce magnifique document se trouve aux Archives de l'ancien Evêché de Bâle à Porrentruy⁵⁶. L'ecclésiastique adresse son « rapport » au sous-préfet, le 8 avril 1809, de son village de Corgémont. Il décrit les faits et gestes des anabaptistes de manière étonnante. Il parle de « leur conduite civile et politique », de « leurs mœurs et leurs habitudes », de « leurs rites », des « lieu et forme de leur réunion », etc. Dans la lettre qui accompagne les réponses aux différentes questions qui lui ont été posées, il écrit ces phrases qui montrent comment il a mené son « enquête » :

Monsieur Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Dellemont.

J'ai l'honneur de vous envoyer ci joints les renseignements que Vous me demandez par votre Lettre du 27.mars dernier sur la Secte des Anabaptistes. Je crois avoir satisfait à vos différentes questions. Si cependant il était des articles sur lesquels vous désirassiez plus de détails, je m'empresserais de vous les fournir. Mais alors il me serait nécessaire peut-être de m'adresser aux chefs de cette Secte, ce que je n'ai pas cru devoir faire cette fois, de peur d'exciter en eux quelques'inquiétude⁵⁷.

Les informations que le Doyen Morel possède sur les anabaptistes, sans les avoir consultés, laissent songeur.

⁵⁵ Les informations fournies par Suratteau dans sa thèse magistrale sur le Département du Mont-Terrible sont les plus précises que nous connaissons à propos de cette limite des 1000 mètres, hélas, l'historien français ne cite pas ses sources avec précision : « Une autre législation leur [aux anabaptistes] avait accordé vers 1730 les deux versants au-dessus de 1000 mètres d'altitude. Ainsi, on en trouvait vers 1790-1800 sur toutes les "Montagnes" de La Chaux-d'Abel à la Montagne de Moutier en passant par le Mont-Soleil, le Montoz, le Mont-Girod et le Raîmeux. [...] De La Chaux-d'Abel, ils commençaient même à s'infiltrer dans le nord, aux Franches-Montagnes, [...]. Quelle est cette législation, quelle est sa cote d'archives ? cf. Suratteau, p. 32.

⁵⁶ AAEB, AD 672 : Culte non catholique Anabaptiste 1809, 23 mars-1813, 23 juillet. Ce texte a été publié dans la revue de la Société suisse d'histoire mennonite *Mennonitica Helvetica (MH)*, 13/1990, pp. 45-50, par Ulrich J. Gerber.

⁵⁷ Ibid.

Différents colloques et publications

Si, pour les anabaptistes, 2007 ne marque pas d'anniversaire particulier comme nous l'avons expliqué plus haut, l'Eglise réformée bernoise fête quant à elle les 475 ans de la parution des Actes de son Synode tenu en 1532. Quatre ans après le passage à la Réforme, des ordonnances sont édictées, à Berne, pour les pasteurs afin de mettre en application les nouveaux principes. La devise de l'Année anabaptiste « Rendre témoignage à la vérité »⁵⁸ est issue de ce document ; elle s'adresse aux pasteurs qui s'attachent le peuple par de fausses flatteries. Durant le semestre d'hiver 2006-2007, la Faculté de théologie de l'Université de Berne a organisé une série de conférences sur l'anabaptisme bernois passé et présent. Ces rencontres se sont terminées par une table ronde consacrée aux relations entre anabaptistes et réformés aujourd'hui. Les actes de ces rencontres viennent d'être publiés conjointement par l'Eglise réformée Berne-Jura-Soleure, La Société suisse d'histoire mennonite et l'Université de Berne⁵⁹. Les différentes contributions resituent bien l'histoire et la théologie anabaptiste-mennonite dans le contexte bernois, la question des persécutions et de l'émigration, des défis des communautés mennonites actuelles, ou encore leur engagement pour la paix.

Prochainement, les 14 et 15 mai, un colloque anabaptiste international aura lieu au Centre de formation et de rencontre (CeFor) mennonite du Bienenberg/Liestal. Il est intitulé : « "Des anabaptistes séditeux" aux "paisibles dans le pays" ("Von den uffrüerischen Widertöufferen" zu den "Stillen im Lande") », nouvelles recherches relatives à l'histoire et à la théologie de ceux et celles que l'on appelle Frères Suisses dans le contexte de l'anabaptisme européen ». Ce colloque marquera aussi 50 ans d'existence du CeFor.

Finalement, trois publications⁶⁰ qui viennent de sortir ou sont encore sous presse méritent d'être mentionnées ; elles concernent les débuts de l'anabaptisme. Tout d'abord, le numéro de la revue américaine *Mennonite Quarterly Review* d'octobre 2006, qui revient sur la naissance et l'évolution de l'anabaptisme suisse en réhabilitant le grand théologien Balthasar Hubmaier souvent mis de côté dans l'historiographie anabaptiste, pour sa vision problématique de la non-violence. Des sources relatives aux débuts de l'anabaptisme dans les cantons d'Argovie, de Berne et de Soleure seront également publiées et complèteront une série de trois autres volumes déjà édités. Enfin, une publication sur les anabaptistes de Zurich de 1525 à 1700 est annoncée.

Des expositions à Berne, Bienne et au Jean Gui/Tramelan

En guise de conclusion, nous mentionnerons trois expositions.

La première ouvrira ses portes le 31 mai à l'église du Saint-Esprit (*Heiliggeistkirche*) à Berne ; elle traitera notamment du refus de la violence chez les anabaptistes.

A Bienne, à l'église du Pasquart de la mi-mai à fin juin, puis de la mi-août à fin septembre, différentes manifestations auront lieu autour du thème : « Entre Emmental et Jura : Bienne à la croisée des chemins mennonites ». Le photographe Xavier Voirol

⁵⁸ Locher [Hg.], *Der Berner Synodus von 1532*, I, pp. 332-333.

⁵⁹ Dellsperger et Lavater (éds). *Berner Täufer in Geschichte und Gegenwart*, MH, 30, 2007.

⁶⁰ Cf. « Sources » infra pour les références.

s'est engagé dans une nouvelle démarche avec les anabaptistes en réalisant une série de portraits.

Dans la chapelle mennonite du Jean Gui, une exposition retracera le passage des anabaptistes de l'Emmental dans le Jura, elle est intitulée : « De l'Emmental au Jura : d'un refuge à l'autre » (ouverture le 2 mai prochain). Il sera également possible de visiter les Archives et Bibliothèque de la Conférence mennonite suisse (ABCMS)⁶¹.

Ces trois expositions ont l'avantage d'être aussi en français.

Des excursions sont également organisées tant dans l'Emmental que dans le Jura sur les traces des anabaptistes⁶². De belles rencontres en perspective qui devraient jeter des ponts entre deux régions très différentes qui ont pourtant un certain pan d'histoire commun.

Michel UMMEL

Sources

Archives de l'ancien Évêché de Bâle (Porrentruy), AD 672 : Culte non catholique Anabaptistes 1809, 23 mars-1813, 23 juillet (Rapport du Doyen Morel sur les anabaptistes)

Catalogue des manifestations de l' « Année anabaptiste 2007 » consultable à l'adresse internet

http://www.anabaptism.org/fileadmin/user_upload/Download/programm_t_ufer.pdf (accès au 05.04.2007).

Rudolf Dellsperger / Hans Rudolf Lavater [Hg.], *Berner Täufer in Geschichte und Gegenwart, Mennonitica Helvetica (MH)*, 30, 2007.

Mark Furner, *The Repression and Survival of Anabaptism in the Emmental, Switzerland 1659-1743*, Clare College Cambridge, 1998, thèse non publiée à notre connaissance.

Peter von Gunten, *Ici-bas, au-delà / Im Leben und über das Leben hinaus* (film), CINOVA, Berne, une coproduction de SSR idée suisse / SF DRS (145 min.).

Martin Haas [Hg.], *Quellen zur Geschichte der Täufer in der Schweiz*, Dritter Band: *Kantone Aargau, Bern, Solothurn*, Zurich, 2007.

Urs Leu / Christian Scheidegger [Hg.], *Die Zürcher Täufer 1525-1700*, Zurich, 2007.

Gottfried W. Locher [Hg.], *Der Berner Synodus von 1532*, Band I, Neukirchen-Vluyn: Neukirchener Verlag, 1984.

Charles-Ferdinand Morel, « Les anabaptistes », in *Mennonitica Helvetica*, 13, 1990, pp. 45-50, texte établi par Ulrich J. Gerber.

C. Arnold Snyder, « The Birth and Evolution of Swiss Anabaptism 1520-1530 », in *Mennonite Quarterly Review*, octobre 2006, pp. 501-645.

Andrea Strübind, *Eifriger als Zwingli. Die frühe Täuferbewegung in der Schweiz*, Berlin: Duncker & Humblot, 2003.

Jean-René Suratteau, *Le Département du Mont-Terrible sous le Régime du Directoire (1795-1800)*, Paris : Les Belles Lettres, 1964.

Michel Ummel, « Samuel Henri Geiser (1884-1973), historien et collectionneur de la première heure », in *Mennonitica Helvetica* 28/29 (2005-2006), pp. 7-46.

⁶¹ Sur les ABCMS, cf. l'article de Michel Ummel, « Samuel Henri Geiser (1884-1973), historien et collectionneur de la première heure », in *Mennonitica Helvetica* 28/29 (2005-2006), pp. 7-46.

⁶² Pour toute information complémentaire, vous pouvez sans autre vous adresser à Michel Ummel, Le Saucy 12, 2722 Les Reussilles, tél. et fax : 032/487.64.33, courriel : mmummel@bluewin.ch.

Xavier Voirol, *Sonnenberg, une communauté des hauteurs jurassiennes*, Genève : Labor et Fides, 1999. Textes d'introduction (français/allemand) Pierre Bühler, Ulrich Gerber, Michel Ummel. Épuisé.

La pensée religieuse du curé révolutionnaire du Noirmont, Louis François Zéphirin Copin (1723-1804)

Louis François Zéphirin Copin est l'un des principaux jacobins du pays de Porrentruy. Auteur des très populaires brochures révolutionnaires « les dialogues entre l'Ajoulot et le Montagnard », il s'illustre également pendant l'éphémère République rauracienne en présidant l'Assemblée nationale rauracienne à plusieurs reprises en qualité de doyen d'âge. Curé du Noirmont et prêtre jureur, il est aussi le principal soutien de Rengguer dans les Franches-Montagnes et le principal défenseur de l'Église constitutionnelle dans le département du Mont-Terrible.

Né à Saint-Ursanne le 26 août 1723, il étudie au séminaire de Porrentruy où il se fait ordonner prêtre en 1746. De retour dans sa ville natale, il y fonctionne temporairement comme vicaire. Candidat malheureux à la cure de Chevenez entre 1750 et 1752, il subira en 1755 un second échec lors de l'obtention de la cure de Glovelier. Il garde une profonde rancune pour ces deux revers qu'il considère comme des injustices. En 1755, il obtient finalement la cure du Noirmont qu'il conserve jusqu'à sa mort, le 10 juin 1804.

L'originalité de Copin est attestée par de nombreux témoignages dans les écrits de ses contemporains. Nous savons ainsi que Copin se passionne pour l'herboristerie et l'alchimie, plus particulièrement pour la recherche de la pierre philosophale, et exorcise régulièrement dans sa cure. Ses adversaires le décrivent également dans leurs textes comme un prêtre apostat sans donner de détails sur sa spiritualité « hérétique ». Mgr Chèvre et le curé Daucourt, qui sont les seuls historiens à s'être intéressés spécifiquement au personnage, se basèrent sur ces témoignages lacunaires pour décrire succinctement la pensée de Copin sans chercher à en connaître ses détails.

Il existe pourtant un dossier Louis François Zéphirin Copin dans les Archives du diocèse de Bâle à Soleure, qui est inconnu des principaux historiens traitant de la Révolution dans le pays de Porrentruy. Celui-ci renferme une partie importante de la correspondance entre le baron de Kempf, grand bailli de Saignelégier, et le prince-évêque, le procès-verbal de l'interrogatoire subi par Copin lors de son arrestation en Allemagne en novembre et décembre 1791 et tous les documents d'instruction au procès civil et canonique de Copin rassemblés entre le 23 mars et le 29 avril 1792.

Le document qui nous intéresse ici est le procès-verbal des témoignages de tous les curés, vicaires et prêtres résidant dans les Franches-Montagnes ainsi que tous les séculiers pouvant également instruire le procès civil et canonique de Copin⁶³. Les commissaires désignés par le prince-évêque sont le baron de Kempf pour l'instruction civile et le curé de Saignelégier Joseph Servais Maître pour l'instruction canonique. Ils ont rassemblé les témoins entre le 13 et le 28 avril 1792.

Le témoin le mieux au courant de la pensée de Copin en matière théologique est le curé de Saignelégier Joseph Servais Maître, qui déclare au début de son témoignage

⁶³ Dépôts contre Copin, 13-28 avril 1792, Archives du diocèse de Bâle [ADB], dossier Louis François Zéphirin Copin [DC].

qu'il ne fait sa déposition que par ordre du prince, car il est très chagriné de devoir agir contre le curé qui a été son précepteur et auprès duquel il a été vicaire.

Les témoignages sont très riches en informations et anecdotes sur la vie de Copin. Il est regrettable toutefois que son vicaire n'ait pas fait de déposition. De Kempf regrette aussi l'absence du témoignage de « Mr. l'abbé farine vicaire au Noirmont, et principal témoin, aiant toujours tergiversé, et cherché des détours et prétextes pour remettre sa déposition d'un jour à l'autre »⁶⁴. Farine craignait probablement une réaction négative des paroissiens du Noirmont à son égard s'il témoignait.

L'ensemble des témoignages contient la plupart du temps les mêmes informations, notamment les rumeurs faisant de Copin l'auteur des dialogues entre l'Ajoulot et le Montagnard, mais aucun des témoins ne peut assurer personnellement que Copin est bien à l'origine de ces brochures. Le curé Maître prétend pour sa part que le vicaire Farine a reçu la confiance de son supérieur qu'il en était bien l'auteur.

Concernant le serment civique qu'aurait prêté Copin à Damprichard, l'enquête est plus fructueuse. Ainsi, le curé des Pommerats lui aurait demandé s'il a réellement fait le serment révolutionnaire. Il lui répond alors qu'il ne l'a pas fait mais ajoute – le déposant ne se souvenant plus très bien – qu'il le prêterait volontiers ou qu'il a fait semblant de le prêter. Le prêtre des Enfers déclare qu'il a reçu la confiance de l'abbé Voisard, ancien directeur du séminaire de Besançon, selon laquelle Copin a prêté publiquement le serment civique à Damprichard. Le curé Maître de Saignelégier rapporte pour sa part qu'un bénédictin de Damprichard lui a certifié que Copin a fait le serment le 14 juillet 1791. Prétat, officier seigneurial du Noirmont, prétend qu'un certain Jean Pierre Cattin était présent à Damprichard lors du serment de Copin et que le Dr Rondot du Bief d'Etoz a servi de témoin pour la formalité requise du serment. Le régent de l'école du Noirmont précise même savoir de sa cousine, servante d'un prêtre desservant à Damprichard, que Copin a fait le serment civique *sans restriction*. Copin a prêté son serment civil librement et de tout son cœur. Il relativise toutefois son adhésion sans restriction lors d'un dîner au Bief d'Etoz où il assure que l'on doit faire le serment purement et simplement sans restriction, mais que les restrictions se sous-entendent. Plus tard, il s'exprimera dans le même sens dans sa brochure *Adresse au peuple du Département du Mont Terrible par un ami du genre humain*.

De nombreux témoignages attestent aussi que Copin ne considère pas la bulle papale interdisant le serment comme authentique et que de nombreuses personnes éclairées le trouve compatible avec l'évangile. Il dit également qu'on peut assister aux offices des prêtres constitutionnels sans pécher. Enfin, le curé du Noirmont a déclaré au curé Maître que si le pape ne voulait pas changer un certain nombre de choses dans l'Eglise, on peut se séparer de sa Communion, et qu'il n'estime pas nécessaire de qualifier l'Eglise catholique « d'Eglise Romaine ».

Copin a une vision très démocratique de l'Eglise. Il critique régulièrement le concile de Trente qui a été, d'après lui, guidé par la politique, les brigues et les cabales. Il estimait que les prêtres, et même les simples fidèles, devraient être autorisés à assister à un concile général de l'Eglise.

Copin a aussi une vision personnelle du mariage. Il a marié des jeunes gens étrangers à sa paroisse sans avoir le consentement de leurs curés. Il considère par ailleurs que le mariage est un état plus parfait que le célibat. Dans une discussion avec le curé Maître, il a soutenu que, par les paroles *crescite et multiplicamini*, Dieu faisait précepte à tous les hommes de se marier. Le curé de Saignelégier lui a rétorqué alors que Jésus n'avait pas eu de femme, à quoi Copin a répondu que le Christ était mort à

⁶⁴ Lettre de de Kempf au prince-évêque, 30 avril 1792, ADB, DC.

un âge où il pouvait encore se marier et que nous ne pouvons pas savoir ce qu'il aurait fait s'il avait vécu sa Passion plus tard. L'anecdote la plus intéressante à ce sujet est rapportée par le chanoine de Bellelay Bernard Greppin : une fille de la paroisse de Saignelégier est venue consulter plusieurs fois le prémontré et lui a déclaré « que Mr. Copin lui avoit dit : qu'il n'y avoit pas mal à une personne de sexe de connoitre un seul garçon, mais qu'il falloit éviter le scandale, et que même un prêtre *ratione sanitatis* pouvoit aussi connoitre une personne du Sexe ». Dans sa déposition, le curé de Saignelégier relate également qu'on avait beaucoup parlé, à une certaine époque, des fréquentations de Copin avec la femme du cabaretier Chapatte et que le curé du Noirmont avait d'ailleurs intenté un procès afin de se laver de tout soupçon. Maître ne se souvient d'ailleurs plus si cette rumeur avait débuté avant ou après le mariage de Mme Chapatte.

Le procès-verbal mentionne encore d'autres prises de position du curé Copin contraires à l'orthodoxie catholique, certaines antérieures à la Révolution. Ainsi, Maître se souvient, lorsqu'il était vicaire au Noirmont, avoir entendu Copin déclarer « qu'il croyoit que dans quelques tems le pentateuque de moyse seroit siflé ». Froidevaux, prêtre des Breuleux, témoigne d'avoir eu l'impression que Copin a approuvé les ouvrages de Fébronius lors de leurs parutions, alors que d'autres pensent qu'il adhère au Calvinisme ou encore au Presbytérianisme. Lorsque Bron, curé des Breuleux, lui a fait remarquer « que ses sentiments étoient un peu particuliers, Mr Copin lui répondit que ces sentiments lui étoient particuliers qu'il ne cherchoit pas à dogmatiser disant que Dieu l'en garde ».

En résumé, il ne fait guère de doute que les conceptions spirituelles de Louis François Zéphirin Copin lui étaient spécifiques et qu'il s'intéressait à toutes les idées, pour garder celles qui lui paraissaient bonnes. Cette particularité fait de lui un ecclésiastique en constante contestation. La Révolution française lui a donc donné la possibilité d'exprimer librement ses opinions et de les pratiquer au sein de l'Eglise constitutionnelle dont il est l'un des seuls représentants dans le département du Mont-Terrible.

Quant à l'enquête du baron de Kempf, elle a dû s'arrêter avec l'entrée des troupes françaises dans le pays de Porrentruy et la libération de Copin par ces dernières le 29 avril 1792. Le curé du Noirmont rentre alors triomphalement dans sa paroisse qui l'a soutenu durant toute son incarcération. Le retour de Louis François Zéphirin Copin marque pour les Franches-Montagnes le début d'une lutte intense, et parfois sanglante, entre les jacobins du Noirmont et les fidèles sujets du prince-évêque de Saignelégier.

Lionnel JEANNERAT

Principale source :

Archives du diocèse de Bâle de Soleure, dossier Louis François Zéphirin Copin, Dépositions contre Copin, 13-28 avril 1792.

Littérature :

Lionel Jeannerat, Mémoire de licence présenté à la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg (CH), dirigé par le Professeur Dr. Mario Turchetti, *Louis François Zéphirin Copin (1723-1804). Prêtre révolutionnaire*, 2007.

Une source précieuse pour l'histoire de l'Eglise dans le Jura : Le fonds de l'Eglise réformée jurassienne déposé à Mémoires d'Ici

Après un long travail préparatoire du Conseil du Synode de l'Arrondissement ecclésiastique du Jura (CSJ) et de Mémoires d'Ici, le dépôt des archives de l'Eglise réformée jurassienne à Mémoires d'Ici⁶⁵ a été approuvé par le synode du 5 juin 2004. C'est ainsi que plus de quatre-vingts cartons ont été déménagés de Corgémont à Saint-Imier. Avec la signature de la convention réglant les modalités du dépôt et les premiers travaux de classement, une nouvelle vie a commencé pour ces documents qui témoignent d'une part essentielle de l'histoire jurassienne.

Le fonds tel, qu'il se présente aujourd'hui, n'est pas homogène ; sous le titre générique de *Fonds de l'Eglise réformée (FER)*, il est en fait composé de collections émanant de différents producteurs et dont nous ignorons la plupart du temps la trajectoire jusqu'en 1950, date à laquelle une commission des archives de l'Eglise jurassienne a été créée à l'initiative de Charles Simon. Alors pasteur à Sonceboz, il avait hérité du travail de chercheur de son père Charles-Auguste Simon, qui fut de 1891 à 1912 le pasteur de Corgémont. Ce dernier, ayant sous la main des documents du consistoire de Corgémont et ceux de la Classe d'Erguël, rassembla d'autres pages oubliées qui lui permirent d'écrire de nombreuses causeries sur la vie des paroisses jurassiennes et de faire paraître en 1951 son incontournable étude « Le Jura protestant de la Réforme à nos jours »⁶⁶. Cette collection de documents réunis par Charles-Auguste Simon dans dix-sept classeurs fédéraux (!) constitue aujourd'hui encore le noyau des archives de l'Eglise réformée jurassienne.

Bref rappel historique

Sous l'influence des villes de Bienne et Berne, les communautés des bailliages méridionaux de la principauté épiscopale⁶⁷ passèrent à la Réforme entre 1529 et 1531⁶⁸. La doctrine des Eglises réformées de l'Evêché aura pour base la confession bernoise, avec une influence de la liturgie neuchâteloise, puis calviniste, à La Neuveville et en Erguël.

Ne connaissant pas la hiérarchie caractéristique de l'Eglise romaine, l'Eglise protestante de l'Evêché n'affichait en effet pas la même unité à la fin du XVIe siècle. L'ensemble des pasteurs d'une région constituait une Classe. Celle-ci prenait les options fondamentales en matière religieuse, surveillait la vie des paroisses et des écoles. Les territoires réformés de l'Evêché furent divisés en quatre Classes : les Eglises de Bienne et de La Neuveville étaient totalement indépendantes, comme celle d'Erguël dès le début du XVIIe siècle ; en revanche, les pasteurs de la prévôté de Moutier-Grandval et de la Montagne de Diesse appartenaient à la Classe de Nidau, elle-même placée sous l'autorité directe des autorités bernoises. Le prince-évêque conservait le droit de nommer certains ministres du culte protestant.

Avec la réunion au canton de Berne en 1815, les paroisses protestantes dépendantes des quatre églises consistoriales napoléoniennes furent incorporées à l'Eglise bernoise,

⁶⁵ Mémoires d'Ici, centre de recherche et de documentation du Jura bernois, Saint-Imier (<http://www.m-ici.ch>)

⁶⁶ Charles-Auguste Simon, *Le Jura protestant de la Réforme à nos jours*, Bienne, 1951

⁶⁷ A l'exception de la partie de la Prévôté « sous les Roches » comprenant Courrendlin, Châtillon, Rossemaison, Vellerat, Corban, Courchapoix, Mervelier et Elay qui demeure catholique.

⁶⁸ Damien Bregnard, « La réformation des bailliages méridionaux de l'Evêché de Bâle », dans *Pro Deo : l'ancien évêché de Bâle du IVe au XVIe siècle*, Porrentruy, 2006, pp. 295-305

les pasteurs du Jura formant une Classe particulière dès 1817. La révolution radicale de 1848 fut à l'origine de la loi de 1852 sur l'organisation ecclésiastique, qui octroya à l'Eglise le droit de gérer ses affaires internes sans en référer aux autorités politiques. Cette même loi instituait un synode cantonal auquel le gouvernement abandonnait son autorité en matière religieuse. L'Eglise d'Etat devenait ainsi une Eglise nationale, une Eglise où les laïcs, par les synodes d'arrondissements, pouvaient participer aux décisions. Vidé de sa substance par la loi de 1874 qui favorisait les paroisses, le synode d'arrondissement jurassien renaquit cependant officieusement en 1887. Il fut reconnu officiellement en 1935 en même temps que les autres arrondissements de l'Eglise réformée bernoise. Depuis la création du canton du Jura, le Synode de l'Arrondissement ecclésiastique du Jura est l'un des vingt-et-un synodes d'arrondissement qui composent l'Union synodale réformée évangélique Berne-Jura.⁶⁹

Plan de classement sommaire du fonds⁷⁰

A. ARCHIVES

O ARCHIVES DE L'EGLISE REFORMEE JURASSIENNE Avant 1887

O.O Classe d'Erguël (1530-1797)

O.I Eglises consistoriales du Jura sous l'Empire français (1798-1814)

O.II Eglise rattachée au canton de Berne (1816-1886)

O.III Documents anciens divers

I ARCHIVES DE L'ARRONDISSEMENT ECCLESIASTIQUE DU JURA

DE L'UNION SYNODALE REFORMEE EVANGELIQUE BERNE- JURA

Réactivation du Synode jurassien (dès 1887)

I.I Synode d'arrondissement

I.II Bureau (conseil) du synode jurassien

I.III Commission des ministères

I.IV Commissions permanentes

I.V Organe de contrôle

I.VI Ministères particuliers

II AUTRES COMMISSIONS ASSOCIATIONS PARTENAIRES

B. FONDS LITURGIE

C. FONDS DE LA BIBLIOTHEQUE DES PASTEURS

⁶⁹ Vue d'ensemble des structures des Eglises Berne - Jura - Soleure : <http://www.refbejuso.ch>

⁷⁰ Plan de classement plus détaillé (provisoire) sur le site de Mémoires d'Ici : <http://www.m-ici.ch/>

- 1 Documentation des pasteurs
- 2 Bibliothèque des pasteurs

D. COLLECTION *TRAIT D'UNION*

Les propriétaires du dépôt sont, pour les archives : le Synode de l'Arrondissement, par le CSJ. Pour la bibliothèque : la Société des pasteurs. Pour le dépôt d'une collection complète du *Trait d'Union*, le journal des paroisses avant la *Vie protestante* : la paroisse d'Orvin.

Un conseil de liaison a été désigné par le CSJ et Mémoires d'Ici. Il assure de bonnes relations entre les partenaires et veille à ce que les dispositions de la convention soient appliquées.

La Classe d'Erguël au fil de quelques documents du fonds⁷¹

Les archives anciennes ont été réunies par le pasteur Charles-Auguste Simon qui en a établi un inventaire détaillé. Elles permettent de remonter aux sources de l'Eglise réformée jurassienne grâce aux pages de la Classe d'Erguël⁷². »

Une copie de la constitution de l'Eglise Bienne-Erguël (1562)⁷³ explicite l'organisation de l'Eglise réformée qui prévaut au XVI^e siècle. En 1610 cependant, les accords de Baden sanctionnent le retour des droits civils et ecclésiastiques sur l'Erguël au prince ; les neuf paroisses de l'Erguël sont alors séparées de Bienne et placées sous la tutelle institutionnelle du souverain catholique. Les affaires internes de l'Eglise (tout ce qui touche au dogme, au culte, à la discipline) sont du ressort de la Classe d'Erguël⁷⁴, sous réserve de la sanction du souverain. En ce qui concerne les affaires extérieures, les paroisses dépendent directement du prince qui en possède désormais la collature à la place de Bienne. Dans une missive adressée au souverain vers 1610⁷⁵ - la page originale la plus ancienne du fonds - la toute nouvelle Classe d'Erguël prie le prince de ne plus obliger les pasteurs d'aller se présenter à Porrentruy. Cette organisation initiale inspirée du modèle biennois sera modifiée en 1621 dans le « Liber classis Erguel⁷⁶ » par l'adjonction de vingt-huit articles, « Articuli sive canones qui proponendi sunt omnibus ministris de novo recipiendis in Classem Erguel ».

Désormais, la Classe se réunit quatre fois par année sous la direction du doyen. Deux volumes de procès-verbaux relatent le contenu des séances.⁷⁷ La riche correspondance avec le prince ou son représentant, le bailli d'Erguël, met en lumière les inquiétudes des pasteurs erguéliens : différends concernant le service des paroisses (culte et catéchisme), droits et privilèges des ministres (par exemple la nomination d'étrangers aux cures d'Erguël) préoccupent la Classe en ce XVII^e siècle. Les affaires touchant à

⁷¹ Les références indiquées sont les cotes attribuées par Ch.-A. Simon.

⁷² Les archives de la Classe d'Erguël ont notamment été étudiées par Ch.-A. Simon, op. cit., et Pierre-Olivier Léchoy, « La Vénérable Classe d'Erguël durant le XVIII^e siècle », dans *ASJE* 2002, pp. 213-246

⁷³ Cl. Erg I/4

⁷⁴ Regroupant à l'origine sept pasteurs et un diacre, la Classe se réunit quatre fois par année sous la direction du doyen et exerce son autorité sur les paroisses du Vallon de Saint-Imier, de Tramelan, Vauffelin et Perles.

⁷⁵ Cl.Erg. I/5

⁷⁶ Cl. Erg. I/4

⁷⁷ Cl. Erg., PV 1654-1733, 1734-1797

la discipline ecclésiastique suscitent également de nombreuses missives (scandale Mestrezat⁷⁸, affaire Faiguaut⁷⁹...).

Dans la première moitié du XVIII^e siècle, la volonté de raffermir une moralité jugée défaillante, ainsi que celle de fixer les règles en usage, se traduisent par un nouvel effort de réglementation. Aussi, en 1729, un projet de règlement ecclésiastique⁸⁰ controversé est-il mis en consultation dans les paroisses et soumis au prince. Parmi les articles dont le non-respect entraînera une dénonciation au consistoire de la paroisse, citons « fréquentation du culte et du catéchisme », « danse, carnaval », « blasphèmes », « superstitions », « vols des enfants », ou encore « fréquentations scandaleuses » :

« (...) Les danses publiques et particulières soit de jour et de nuit, en fiançailles ou non, avec violon et sans instruments sont par les mêmes livres défendus : doivent pour le châtimement civil être cités en consistoire non seulement les danseurs, mais aussi les joueurs d'instruments et ceux qui auront donné la place. »

(...)

« Toutes veillées, fréquentations nocturnes et scandaleuses à des heures indues, telles qu'elles sont heureusement défendues, et on s'en prendra non seulement aux jeunes gens, mais aussi aux pères et mères qui auront permis l'entrée dans la chambre de leurs filles n'y veillé assez exactement sur la conduite de leurs enfants de l'un et de l'autre sexe (...) »

En 1731, le « règlement concernant le ministère en Erguel », élaboré par la Classe et sanctionné par le prince⁸¹ est selon Ch.-A. Simon une véritable constitution ecclésiastique. Il contient un statut de la Classe, des ordonnances sur les visites d'églises, la tenue des consistoires, les affaires matrimoniales, l'examen de la conduite des anciens et des maires. Il se termine par l'autorisation donnée à la Classe d'ajouter des prescriptions nouvelles selon ses besoins.

Le texte insiste cependant sur la stricte répartition des compétences respectives de la Classe et celles du souverain. Ainsi, alors que la Classe sélectionne les candidats au ministère et délivre les « certificats d'idonéité », c'est au prince seul que revient le droit de conférer une cure à un pasteur. Le document prescrit également que le bailli, représentant du prince en Erguël, assiste à l'assemblée annuelle de la Classe. Celle-ci a le « pouvoir de régler et maintenir les affaires et cas Ecclésiastiques, soit de Discipline et de tout bon ordre nécessaire dans toutes et chacune des susdites Eglises confiées à leurs soins inspection. » Mais s'« il sera permis à la Classe de faire encore pour le corps tels autres règlements qu'elle croira convenable et nécessaire à la Discipline Ecclésiastique », « Bien entendu qu'ils ne contiendront que la Discipline ecclésiastique et le bon ordre parmi eux et leurs Eglises et rien autre qui puisse blesser l'autorité Souveraine et influencer sur le Civil. »

Le serment des nouveaux ministres et diacres est également transcrit. Ceux-ci promettent « d'observer toutes et chacune de leurs fonctions pastorales, tant pour les prédications et catéchismes, conformément à la Ste Ecriture et à la Confession de

⁷⁸ Cl. Erg. I/40 et suiv. En 1696, les ministres exhortent le prince de contraindre Mestrezat, un pasteur victime d'adultère, de demander le divorce ou de quitter sa charge. Le "scandale Mestrezat" suscite une abondante correspondance : le cas est soumis à l'Eglise de Berne, à celle de Zürich, aux pasteurs et professeurs de Bâle, aux ecclésiastiques de La Neuveville et de Bienne.

⁷⁹ Cl. Erg. I/72 et suiv.

⁸⁰ Cl. Erg. I/78 et suiv.

⁸¹ Cl. Erg. I/91 à 117

foi helvétique, de faire aussi des visites des Ecoles et des malades que pour tenir des Registres des Baptêmes, mariages et ensevelissemens ainsi que des actes consistoriaux. »

En 1732, la Classe fait procéder aux premières visites d'église. Les rapports du doyen, le pasteur Breitner de Corgémont, rendent compte de la vie religieuse et morale des paroisses. Ainsi qu'en témoigne un volumineux courrier, ces visites seront l'occasion d'explosions de mécontentement des paroissiens à l'encontre de leur pasteur⁸².

De nombreuses « affaires » secouent les paroisses de l'Erguël à la même époque, comme l'attestent les archives de la Classe : émeute de la population à Courtelary contre le bailli Mestrezat, « tumulte de Vauffelin », suppression de l'autonomie accordée à la paroisse de Renan...⁸³

Durant la période révolutionnaire, la Classe continue à se réunir malgré les propositions de suspension de l'ancien bailli Imer, membre de la Régence de Perles. Dans une circulaire adressée aux pasteurs en 1794, le Doyen Morel s'inquiète de la vague antireligieuse qui affecte la région : « (...) Vous savez l'état déplorable dans lequel vivent tant de personnes et l'affreuse corruption des mœurs qui paraît aller en augmentant. L'incrédulité est à son comble, nos fêtes solennelles ne sont plus que des jours destinés au libertinage et à la débauche. Nous abusons de la protection particulière, de l'amour et de la bienveillance que l'Être suprême nous a accordés jusqu'à présent⁸⁴. »



Fonds de l'Eglise réformée jurassienne, *Plan linéaire de l'arrondissement de l'Eglise réformée consistoriale de Corgémont*

⁸² Voir notamment l'affaire du pasteur Cunier, Simon op. cit., pp.181-182

⁸³ Cl. Erg I

⁸⁴ Cl. Erg 295

Bientôt, avec l'entrée des troupes révolutionnaires dans le sud de l'Evêché le 13 décembre 1797, la région est incorporée à la France et les Eglises réformées privées de leurs ressources durant cinq ans. Sous le Consulat et l'Empire (1802-1814), à nouveau reconnue et soutenue par l'Etat, l'Eglise peut se réorganiser⁸⁵. Les Eglises réformées jurassiennes, indépendantes les unes des autres jusqu'alors, font désormais partie d'un organisme, l'Eglise réformée française. Les Eglises consistoriales⁸⁶ qui la composent entretiendront des relations de plus en plus fréquentes en attendant l'unité complète réalisée sous le régime bernois.

De la sorcellerie sur la Montagne de Diesse à la question jurassienne

Parmi d'autres documents prestigieux, on ne saurait manquer de citer les fameux *Procès des sorciers et sorcières de la Montagne de Diesse*, une liasse de soixante-six procès de sorcellerie instruits et jugés sur la Montagne de Diesse entre 1611 et 1667. Il s'agit en fait exclusivement des confessions des « sorciers » et « sorcières »,



Fonds de l'Eglise réformée jurassienne,
Dossier *Question jurassienne*

calligraphiées dans leur forme définitive par le notaire de Diesse et relues à l'accusé au moment du jugement pour qu'il les confirme publiquement. Toutes les informations concernant l'instruction des causes et l'interrogatoire des accusés font défaut dans ces pages. Le document se présente sous la forme d'un registre dont les feuillets n'ont été rassemblés et reliés qu'après coup, probablement vers la fin du XVIIIe siècle. Avec les procès proprement dits se trouvent des minutes de notaire relatant le renouvellement de la justice de la Montagne de Diesse, la prestation du serment du maire, du souter et du greffier ou l'exécution de condamnés, ce qui nous laisse penser que le manuscrit provient des archives de Diesse même. En 1825, le volume est entre les mains de M. H. Laroche-Merian, de Bâle, qui en fait don au pasteur Besson de Diesse en 1865, avec recommandation « d'en faire le sujet d'une de vos prédications aux fins de faire sentir l'immense avantage de nos temps sur ceux d'alors et provoquer les actions de grâce de ceux qui vous

écoutent envers Dieu pour la délivrance des horreurs contenues dans ces procès, aussi malheureux que tristes et inhumains. » Ce document fragile a été numérisé et est désormais aisément accessible aux chercheurs sur support informatique.

⁸⁵ Cl. Erg. VI/13 ; Loi ecclésiastique du 18 germinal an 10, Simon op. cit., pp.223-226

⁸⁶ Les paroisses de l'ancienne Classe d'Erguël font désormais partie des Eglises consistoriales de Corgémont, St-Imier et Bienne.

Les archives des XIXe et XXe siècles ne sont pas moins intéressantes, elles qui nous permettent par exemple de rendre compte de l'évolution complexe des relations entre Eglise et Etat, ou encore de saisir les sujets de préoccupation de l'Eglise au moyen des thèmes de réflexion proposés lors des synodes annuels.⁸⁷

L'Eglise est récemment encore au coeur des débats les plus brûlants, comme ce fut le cas avec les débats autour de la question jurassienne. En 1917 et 1949, la problématique est déjà à l'ordre du jour des sessions du synode d'arrondissement. Le 8 juin 1974, le synode réuni à Renan adopte une résolution à la veille du plébiscite. Il y exprime la volonté de « rester uni au-delà des résultats et conséquences du plébiscite du 23 juin ». Ce vœu sera respecté, mais l'Eglise jurassienne ne sera pas épargnée par la tourmente, ainsi qu'en témoignent les deux dossiers constitués sur le sujet.⁸⁸

Dès 1887, date de la réactivation du Synode jurassien, le fonds est scindé en deux grandes divisions : d'une part les archives du Synode d'arrondissement, de son représentant le Conseil du Synode jurassien (CSJ)⁸⁹, et des commissions faisant partie intégrante de l'organigramme de l'Union synodale réformée évangélique Berne-Jura, d'autre part les pièces émanant de diverses commissions et associations qui ne font pas à proprement parler partie de l'organisation ecclésiastique⁹⁰. Ces documents sont en cours de classement, et s'il s'avère que les séries relatives au Synode et à son Conseil sont cohérentes et assez complètes, les autres pièces sont beaucoup plus disparates et éparées.

Parmi les associations et les commissions représentées, citons le Fonds des étudiants en théologie⁹¹, la Société de Tempérance du Jura bernois⁹², la Mission suisse d'Afrique du Sud⁹³, la Société des pasteurs du Jura bernois, ou encore les Protestants disséminés.

Une enquête est en cours auprès des différentes commissions permanentes afin de déterminer la localisation, le contenu et l'état des archives. Ce travail préliminaire débouchera sur une clarification de la politique d'acquisition du fonds ainsi que sur un plan de classement définitif.

Nous ne saurions achever ce très rapide tour d'horizon sans citer la section liturgie, patiemment constituée et fréquemment enrichie par le pasteur Jean Schwalm. Les archives liturgiques consistent essentiellement en pièces relatives aux travaux de la Commission jurassienne de liturgie, de la Communauté de travail des commissions romandes de liturgie, et notamment les archives du pasteur Marc Berthoud qui en fut le président. Ces archives ont été complétées par une riche collection de liturgies réformées anciennes et modernes, ainsi que par un ensemble de psautiers, dont le premier *Psautier des Eglises protestantes du Jura bernois* officialisé par le Conseil Exécutif du Canton de Berne en 1860.

Enfin, la bibliothèque des pasteurs réunit les ouvrages déposés au fil des siècles par les ministres de l'Erguël, en particulier les volumes ayant appartenu au Doyen Morel.

⁸⁷ Histoire et organisation du synode d'arrondissement jurassien dans : Jean Schwalm, *L'Eglise aux 41 clochers. 100 ans de vie commune*, St-Imier 1986

⁸⁸ FER, Affaires jurassiennes 1954-1982

⁸⁹ La dénomination a été adoptée en 2004. Auparavant, on parlait du Bureau permanent (1919), puis du Bureau du Synode jurassien (BSJ) (1942).

⁹⁰ Selon le règlement d'organisation ratifié le 3 mars 2004

⁹¹ Schwalm, op. cit., pp. 36-37

⁹² Créée par le Doyen Morel en 1837

⁹³ Schwalm, op. cit., pp. 41-42

Elle comporte environ 800 volumes, dont les plus anciens remontent au XVI^e siècle⁹⁴. Aux côtés des ouvrages théologiques, on y trouve une majorité de littérature et de livres d'histoire, en particulier histoire de la Réforme, des récits de voyageurs du XVIII^e siècle, ou encore de nombreux titres concernant la période française. Relevons encore les abondantes notes de travail des pasteurs Simon et Pierrehumbert, ainsi que les manuscrits de leurs ouvrages.

Avenir du fonds

Soumises aux aléas des déménagements ou de l'histoire, les richesses des archives de l'Eglise réformée jurassienne et de la bibliothèque des pasteurs ont néanmoins été préservées grâce au travail patient et attentif des archivistes de la commune de Corgémont. Aujourd'hui, ce capital précieux est conservé dans les locaux de Mémoires d'Ici où il est accessible aux chercheurs⁹⁵. Les archives les plus menacées ayant été reconditionnées, l'institution a désormais pour objectif la mise en valeur des documents, ceci notamment grâce la rédaction et à la diffusion d'instruments de recherche appropriés. En effet, si les archives de la Classe d'Erguël ont déjà été partiellement exploitées, il en va différemment des documents plus récents moins connus qui méritent pourtant toute notre attention. Mais l'histoire de ces archives ne s'arrêtera pas là puisque, il est important de le rappeler, le Synode jurassien continuera chaque année de verser les documents qui fondent sa mémoire et celle de la région.

Anne BEUCHAT-BESSIRE

Der Kanton Jura und der Berner Jura in der *Helvetia Sacra*

In der *Helvetia Sacra* (HS), einem Handbuch zur Kirchengeschichte der Schweiz, wird die Geschichte der kirchlichen Institutionen - der Bistümer, Stifte, Klöster und Konvente - in 27 Bänden historisch beschrieben. Ein weiterer Schwerpunkt sind die Kurzbiographien der Oberen und Oberinnen. 1964 begannen die Redaktion in Basel und auswärtige Autoren mit der Bearbeitung, die im Herbst 2007 mit der Publikation eines Registerbandes, des 28. Bandes der Reihe, beendet sein wird⁹⁶. Ich komme gern der Bitte nach, kurz vor Abschluss einen Überblick über die Artikel zu geben, die den Kanton Jura und den Berner Jura betreffen.

Die wichtigste Bearbeitung für den Jura ist der Band zum Bistum Basel (HS I/1), der vor 35 Jahren als Erster erschien, allerdings noch mit formalen und inhaltlichen Unvollkommenheiten, wie sie die ersten Bände einer Reihe nicht selten aufweisen.

⁹⁴ 374 volumes sont en outre déposés à la Bibliothèque des pasteurs de Neuchâtel. Il s'agit surtout de livres de théologie. Dans ce lot, les commentaires sur Matthieu et Luc de Rudolf Gualther, le beau-fils de Zwingli, deux commentaires publiés en 1570 et 1590.

⁹⁵ La majeure partie du fonds est d'ores et déjà accessible au public. La consultation des documents récents (moins de trente ans) est soumise à l'approbation du Comité de liaison.

⁹⁶ Die Bände, die den Jura betreffen, werden im Anhang genannt. Zur Geschichte der *Helvetia Sacra* von 1964 bis 2007, s. HS X, Geschichte und Aufgabe. Weitere Informationen unter «www.helvetiasacra.ch».

1974-2004 folgten 30 Artikel in neun Bänden zur Geschichte der Stifte, Klöster und Konvente dieser Region, dazu 601 biographische Notizen zu den Oberen und Oberinnen⁹⁷. Bei einer ersten Durchsicht fällt auf, dass die 1972-1977 erschienenen Artikel (in HS I/1, II/2, V/2, VII) in deutscher Sprache, alle späteren (in HS III/1, IV/2, IV/3, IV/6, VIII/1, VIII/2) auf Französisch publiziert wurden. Dieser «Sprachenwechsel» geht darauf zurück, dass anfangs in der Sprache des Autors veröffentlicht wurde. Nachdem die Suisse romande dagegen protestiert hatte, bestimmt seit 1986 die Sprache der Region, in der das Kloster liegt, die Sprache des Artikels⁹⁸.

Die Stifte, Klöster und Konvente im Kanton Jura und im Berner Jura

Zehn Artikel in den Bänden HS II/2, III/1, IV/2 und IV/3 betreffen Klostergründungen im frühen und hohen Mittelalter. Zu den ältesten gehören die Frühen Klöster in Moutier-Grandval, St-Imier, St-Ursanne (alle 7. Jh.) und Vermes (9./10. Jh.), von denen die drei Ersten im 12. Jh. zu Kollegiatstiften wurden. Im 12. Jh. wurden die beiden Prämonstratenserklöster in Bellelay und Grandgout gegründet und zuletzt vor 1212 das Kloster der Augustiner-Chorherren zu Miserez. Frauenklöster waren vor der Reformation in dieser Region nicht vertreten. Dies sollte sich mit der Katholischen Reform und Gegenreformation ändern. Sechs Neugründungen, drei Männer- und drei Frauenklöster, etablierten sich im 16. und 17. Jh. in den beiden Hauptorten Delémont (Kapuziner, Ursulinen) und Porrentruy (Jesuiten, Ursulinen, Annunziatinnen und Kapuziner). Um 1765 kam in Porrentruy noch das Mutterhaus der Spitalschwestern hinzu.

Klosteraufhebungen waren selten. Das Kloster in Vermes hatte sich im 9./10. Jh. nicht etablieren können, 1530 wurde St-Imier aufgehoben und 1593 endete Miserez, dessen Einkünfte die Jesuiten in Porrentruy erhielten. Den grossen Einbruch bedeutete die Zeit der Französischen Revolution. Bis 1801 wurden alle Klöster säkularisiert, ausgenommen in Porrentruy das Kloster der Ursulinen und die Niederlassung der Spitalschwestern.

Im 19. Jh. kam es zu einem Neubeginn, jetzt getragen von den Frauenkongregationen. Die Sœurs de la Charité gründeten 1818-1841 vier Häuser im Jura, 1852-1866 in rascher Folge acht weitere. Nachdem das Haus in Delémont bereits 1848 aufgehoben worden war, wurden acht weitere während des Kulturkampfes 1874-1877 säkularisiert. Bis ins 20. bzw. 21. Jh. überdauerten ihre Häuser in Porrentruy, Les Breuleux und Saignelégier. Die 1851 gegründeten Spitalschwestern zu Delémont führen ihr Haus auch heute noch, ebenso die Spitalschwestern zu Porrentruy (seit 1765). Im 20. Jh. wurden zwei Kapuzinerklöster in Porrentruy (1965-1978) und in Delémont-Montcroix (seit 1922) neu gegründet. Für die Zeit nach 1874 ist zu beachten, dass in der Helvetia Sacra nur diejenigen Klöster und Konvente bearbeitet werden, die vor 1874 (Revision der Bundesverfassung) gegründet wurden. Spätere Gründungen werden nur ausnahmsweise dargestellt⁹⁹.

Die Helvetia Sacra und die regionale Geschichtsschreibung

Für die kantonale und regionale Geschichtsschreibung bieten die Artikel der Helvetia Sacra einen rasch zugänglichen Einstieg zu Geschichte, Bibliographie und

⁹⁷ Siehe die Aufstellung im Anhang.

⁹⁸ Zu der Sprache der Artikel und eventuellen Übersetzungen siehe HS X, Geschichte und Aufgabe, Das zweite Jahrzehnt.

⁹⁹ Zu der zeitlichen Grenze 1874 siehe HS X, Geschichte und Aufgabe, Räumliche und zeitliche Begrenzung.

archivalischen Quellen der kirchlichen Institutionen, die vor 1874 gegründet wurden. Der Registerband HS X erleichtert die Arbeit mit der Reihe. Er enthält neben weiteren Hilfsmitteln zwei Register, eines zu den ca. 1000 kirchlichen Institutionen, die in einem Artikel dargestellt werden, und eines zu den Oberen und Oberinnen und deren ca. 24'500 biographischen Notizen. Eine CD-ROM mit Datenbanken macht es möglich, sich die kirchlichen Institutionen eines Kantons oder Bistums anzeigen zu lassen oder gezielt nach Oberen und ihren Kurzviten zu suchen. Die Redaktion hofft, mit diesen neuen Hilfsmitteln weitere Forschungen zu erleichtern und vielleicht sogar neue Themen anzuregen.

Bände der Helvetia Sacra zu den kirchlichen Institutionen im Kanton Jura und im Berner Jura

HS I/1: Schweizerische Kardinäle. Das Apostolische Gesandtschaftswesen in der Schweiz. Erzbistümer und Bistümer I [Aquileja, Basel, Besançon, Chur], Bern 1972.

HS II/2: Die weltlichen Kollegiatstifte der deutsch- und französischsprachigen Schweiz, Bern 1977.

HS III/1: Frühe Klöster, die Benediktiner und Benediktinerinnen in der Schweiz, Bern 1986.

HS IV/2: Die Augustiner-Chorherren und die Chorfrauen-Gemeinschaften in der Schweiz, Basel 2004.

HS IV/3: Die Prämonstratenser und Prämonstratenserinnen in der Schweiz, Basel 2002.

HS IV/6: Die Augustiner-Eremiten, die Augustinerinnen, die Annunziatinnen und die Visitandinnen in der Schweiz, Basel 2003.

HS V/2: Die Kapuziner und Kapuzinerinnen in der Schweiz, Bern 1974.

HS VII: Die Gesellschaft Jesu in der Schweiz. Die Somasker in der Schweiz, Bern 1976.

HS VIII/1: Die Kongregationen in der Schweiz, 16.-18. Jahrhundert, Basel/Frankfurt am Main 1994.

HS VIII/2: Die Kongregationen in der Schweiz, 19. und 20. Jahrhundert, Basel 1998.

HS X: Register/Index/Indice, Basel 2007 (im Druck).

Petra ZIMMER, rédactrice en chef Helvetia Sacra

Le canton du Jura et le Jura bernois dans l'*Helvetia Sacra*

(traduction de l'article précédent par Laurent AUBERSON)

L'*Helvetia Sacra* (HS) est une somme de vingt-sept volumes sur l'histoire ecclésiastique de la Suisse. Elle offre une description historique des institutions religieuses catholiques du pays (diocèses, chapitres collégiaux, monastères et communautés religieuses), avec des notices biographiques sur les supérieurs et supérieures de ces établissements. L'ouvrage a été mis en chantier en 1964, associant la rédaction à Bâle et des auteurs externes. Il se termine en automne 2007 avec la parution du volume d'index (le vingt-huitième de la collection)¹⁰⁰. À la veille de l'achèvement de l'entreprise, la soussignée accède volontiers à la demande qui lui a été faite de donner un aperçu des articles concernant le canton du Jura et le Jura bernois.

Le volume le plus important pour l'histoire religieuse du Jura est celui qui traite du diocèse de Bâle (HS I/1). Premier de la collection, il a paru il y a trente-cinq ans. Comme il arrive souvent dans ce genre d'entreprises de longue haleine, il contient quelques imperfections de forme et de fond. De 1974 à 2004, les chapitres collégiaux, monastères et communautés religieuses de la région qui nous intéresse ont été traités dans une trentaine d'articles répartis sur neuf volumes, avec 601 notices biographiques sur les supérieurs et supérieures¹⁰¹. Un premier survol montre que les articles parus de 1972 à 1977 (dans HS I/1, II/2, V/2, VII) sont en allemand, et les suivants tous en français (dans HS III/1, IV/2, IV/3, IV/6, VIII/1, VIII/2). Le changement de langue s'explique par la décision prise au départ de publier les textes dans la langue de leur auteur. Mais une vive protestation de la Suisse romande a amené à appliquer le principe de la territorialité de la langue, ce qui signifie que depuis 1986, c'est la région dans laquelle se trouve l'établissement religieux qui est déterminante pour la langue de parution de l'article¹⁰².

Les chapitres collégiaux, monastères et communautés religieuses dans le canton du Jura et le Jura bernois

Les volumes HS II/2, III/1, IV/2 et IV/3 contiennent dix articles consacrés à des établissements religieux fondés dans la région jusqu'au début du XIII^e siècle. Les plus anciens sont les premiers monastères de Moutier-Grandval, Saint-Imier, Saint-Ursanne (tous du VII^e siècle) et Vermes (IX^e/X^e siècle). Les trois premiers ont été transformés en chapitres collégiaux au XII^e siècle. Les couvents de Prémontrés de Bellelay et Grandgourt ont été fondés au XII^e siècle, et la liste des fondations médiévales se termine avec le couvent des chanoines réguliers de St-Augustin établi en 1212 à Miserez. La région n'a pas eu de couvent de moniales au Moyen Âge.

La situation s'est quelque peu modifiée avec la Réforme catholique, et au cours des XVI^e et XVII^e siècles, six nouveaux établissements religieux (trois de femmes et trois d'hommes) ont été fondés dans les deux principales villes : Delémont (Capucins et Ursulines) et Porrentruy (Jésuites, Ursulines, Annonciades et Capucins). À cela

¹⁰⁰ Les volumes concernant le Jura sont énumérés dans la liste et le tableau annexé. Sur l'histoire du projet *Helvetia Sacra*, v. HS X, Histoire et programme de l'*Helvetia Sacra*. D'autres informations sont disponibles sur le site www.helvetiasacra.ch.

¹⁰¹ Voir l'aperçu dans le tableau ci-dessous.

¹⁰² Sur la question de la langue des articles et des traductions, v. HS X, Histoire et programme de l'*Helvetia Sacra*, Les années 1975-1985.

s'ajoutent les sœurs hospitalières, dont la maison mère a été établie à Porrentruy en 1765.

Les suppressions ont été rares sous l'Ancien Régime. Le couvent de Vermes n'avait guère duré après sa fondation au IX^e/X^e siècle ; le chapitre collégial de Saint-Imier a été supprimé en 1530, et en 1534, les chanoines de Moutier ont dû se réfugier à Delémont. Enfin en 1593, le prieuré de Miserez a cessé son activité et ses revenus ont été affectés aux Jésuites de Porrentruy.

La rupture la plus brutale est survenue dans le sillage de la Révolution française. En 1801, les maisons des Ursulines et des hospitalières de Porrentruy restaient les seuls établissements religieux à avoir échappé à la sécularisation.

Le renouveau qu'a connu le XIX^e siècle a été exclusivement le fait de congrégations féminines. Les Sœurs de la Charité sous la protection de St-Vincent de Paul (Ste-Jeanne-Antide Thouret) ont fondé quatre maisons dans le Jura entre 1818 et 1841, puis huit autres durant la courte période de 1852 à 1866. Celle de Delémont a été supprimée en 1848 déjà, huit autres ont été sécularisées durant le Kulturkampf (1874-1877). Leurs établissements de Porrentruy, Les Breuleux et Saignelégier ont subsisté jusqu'au XX^e, le dernier même jusqu'à notre siècle. Les hospitalières tiennent encore leurs maisons de Delémont (fondée en 1851) et de Porrentruy (fondée en 1765). Deux nouveaux couvents de Capucins ont été fondés au XX^e siècle : Porrentruy (1965-1978) et Delémont-Montcroix (depuis 1922).

Il faut faire observer que l'Helvetia Sacra ne traite que des établissements religieux fondés avant 1874 (révision de la Constitution fédérale), les maisons plus récentes n'étant présentées que dans des cas exceptionnels¹⁰³.

L'Helvetia Sacra et l'histoire régionale

Les articles de l'Helvetia Sacra, qui contiennent une bibliographie et une liste des sources, sont une bonne introduction à l'histoire des institutions religieuses régionales fondées avant 1874. Le volume d'index est destiné à faciliter le travail de recherche. Il contient divers outils, notamment un index des institutions religieuses qui font l'objet d'une présentation dans un article (environ mille entrées) et un index des supérieurs et supérieures des établissements (renvoyant à 24'500 notices biographiques). Le CD-ROM permet des sélections, par exemple les établissements religieux d'un canton ou d'un diocèse, ou des recherches de supérieurs et de leurs notices biographiques. La rédaction espère rendre ainsi service aux utilisateurs et peut-être même susciter de nouvelles recherches.

Petra ZIMMER, rédactrice en chef Helvetia Sacra
Laurent AUBERSON, traduction

¹⁰³ Sur la limite chronologique fixée à 1874, v. HS X, Histoire et programme de l'Helvetia Sacra, Limites spatiales et chronologiques.

Le canton du Jura et le Jura bernois dans l'Helvetia Sacra

	Ordres	Fondation / suppression	Nombre de notices biographiques	Volume, pages (année de parution)	Auteur
Diocèse de Bâle		dès avant 346	679	I/1, 127–436 (1972)	plusieurs auteurs
Bellelay (comm. Saicourt BE)	Prémontrés	avant 1142–1797	42	IV/3, 69–135 (2002)	Jean-Claude Rebetez et Cyrille Gigandet
Boncourt JU	Sœurs de la Charité	1866–1877	2	VIII/2, 469 (1998)	Marie-Anne Heimo
Bressaucourt JU	Sœurs de la Charité	1866–1874	1	VIII/2, 469 (1998)	Marie-Anne Heimo
Charmoille JU	Sœurs de la Charité	1862–1877	1	VIII/2, 471 (1998)	Marie-Anne Heimo
Cœuve JU	Sœurs de la Charité	1835–1877 (interruption 1849– 1863)	4	VIII/2, 471–472 (1998)	Marie-Anne Heimo
Delémont JU	Capucins	1626–1793 ; depuis 1922 (Montcroix)	64 ; depuis 1922 : 13	V/2, 252–266 (1974)	Beda Mayer OFMCap
	Ursulines de Delémont (maison mère)	1698–1793	15	VIII/1, 248–256 (1994)	Marie-Anne Heimo
	Sœurs de la Charité	1821–1848	1	VIII/2, 472 (1998)	Marie-Anne Heimo
	hospitalières de Delémont (maison mère)	depuis 1851	14	VIII/1, 442–453 (1994)	Nicole Quellet-Soguel
Fontenais JU	Sœurs de la Charité	1863–1877	1	VIII/2, 476 (1998)	Marie-Anne Heimo
Grandgourt (comm. Montignez JU)	Prémontrés	avant 1182–1793	49	IV/3, 137–152 (2002)	Jean-Claude Rebetez
Les Breuleux JU	Sœurs de la Charité	1860–1977	12	VIII/2, 479–480 (1998)	Marie-Anne Heimo

Les Genevez JU	Sœurs de la Charité	1860–1877	2	VIII/2, 481 (1998)	Marie-Anne Heimo
Miécourt JU	Sœurs de la Charité	1864–1874	–	VIII/2, 484 (1998)	Marie-Anne Heimo
Miserez (comm. Charmoille JU)	chanoines réguliers de Saint-Augustin	avant 1212–1593	15	IV/2, 333–349 (2004)	Jean-Paul Prongué
Moutier–Grandval (comm. Moutier BE)	premiers monastères	vers 640–1049/1120	2	III/1, 283–288 (1986)	Ansgar Wildermann
	chapitre collégial	1049/1120–1801	50	II/2, 362–391 (1977)	Ansgar Wildermann
Porrentruy JU	Jésuites	1590/1593–1773	50	VII, 202–242 (1976)	Ferdinand Strobel SJ
	Ursulines de Porrentruy (maison mère)	depuis 1619	38	VIII/1, 140–161 (1994)	Marie-Anne Heimo
	Annonciades	1647–1793	21	IV/6, 289–310 (2003)	Jean-Paul Prongué
	Capucins	1655–1793, 1965–1978	42 ; depuis 1965 : 2	V/2, 443–453 (1974)	Beda Mayer OFM Cap
	hospitalières de Porrentruy (maison mère)	depuis 1765	23	VIII/1, 364–388 (1994)	Nicole Quellet-Soguel
	Sœurs de la Charité	1841–1959	9	VIII/2, 484–486 (1998)	Marie-Anne Heimo
St-Imier BE	premiers monastères	VII ^e s.–avant 1177	–	III/1, 302–303 (1986)	Ansgar Wildermann
	chapitre collégial	XII ^e s. –1530	20	II/2, 434–441 (1977)	Peter L. Zaeslin †
St-Ursanne JU	premiers monastères	VII ^e s.– avant 1120	–	III/1, 321–323 (1986)	Ansgar Wildermann
	chapitre collégial	avant 1120–1793	79	II/2, 442–461 (1977)	Peter L. Zaeslin †
	Sœurs de la Charité	1818–1875	8	VIII/2, 489–490 (1998)	Marie-Anne Heimo
Saignelégier JU	Sœurs de la Charité	1852–2004	21	VIII/2, 491–494 (1998)	Marie-Anne Heimo
Vermes JU	premiers monastères	avant 866–884/968	–	III/1, 347–351 (1986)	Olivier Pichard

Compte-rendu

Jean-Claude Rebetez éd., *Pro Deo. L'ancien évêché de Bâle du IV^e au XV^e siècle*, Fondation des Archives de l'ancien Évêché de Bâle - Porrentruy, Delémont, 2006.

Comme le chef-d'oeuvre qui consacre le maître d'une corporation, Jean-Claude Rebetez vient de réaliser une oeuvre maîtresse avec la publication de l'ouvrage collectif *Pro Deo*. Cette magistrale enquête sur l'ancien évêché de Bâle dont l'auteur détient les clefs du coffre (des archives) a été accompagnée d'expositions à Bâle, Delémont, Porrentruy et Bienne où les objets et les découvertes archéologiques les plus récentes faisaient écho aux différents chapitres du présent ouvrage en y apportant leurs trésors particuliers. À tous points de vue, il s'agit d'une grande première : on ne disposait que de monographies thématiquement ou géographiquement circonscrites pour connaître ce grand diocèse de l'Europe médiévale et la littérature disponible s'adressait à un public d'initiés. Enfin, une large perspective et une lecture savante pour tous !

La pertinence des objectifs de départ explique la réussite de la réalisation : à une histoire de l'Église de Bâle, linéaire et nécessairement "à trous" en raison des lacunes documentaires, Jean-Claude Rebetez a préféré faire le point des recherches scientifiques récentes en donnant la parole ou plutôt la plume et l'appareil photographique à des spécialistes qui ont ici approfondi et renouvelé les questionnements. Toujours dans de larges perspectives historiographiques, de beaux exemples de micro-histoire enrichissent l'histoire européenne et celle du territoire diocésain bâlois (on pense aux articles sur les lépreux de Jean-Claude Rebetez ou les sorcières de Dorothee Rippmann). La difficulté résidait dans la coordination d'un ensemble qui propose des échelles d'analyse différentes. Pour contourner cet obstacle, Jean-Claude Rebetez a placé très haut l'exigence pédagogique pour la forme (illustrations, cartes, schémas, cartouches de définitions ou de documents, glossaire, chronologie, etc.) et pour le contenu (tous les auteurs manient une langue claire et précise et leurs textes sont soutenus par une appareil critique solide).

Cet épais volume de 357 pages in quarto s'ouvre par une présentation concise et limpide de l'objet d'étude : l'Église de Bâle, constituée d'une part par le diocèse réorganisé au milieu du VIII^e siècle et fort de plus de 400 paroisses à la fin du Moyen Âge, espace dans lequel l'évêque en tant que prélat exerce ses prérogatives religieuses et spirituelles, et d'autre part l'évêché ou seigneurie de l'évêque en tant que prince territorial dont les pouvoirs temporels depuis les Carolingiens s'exercent sur un territoire non superposable au diocèse. Replacé dans son contexte politique des Carolingiens au Saint Empire romain germanique, l'Église de Bâle apparaît au lecteur dans ce qui fait sa banalité, Église parmi les Églises, mais aussi dans son originalité. Et la suite de l'enquête va donc scruter les facettes particulières de cet évêché, plaque tournante entre France, Bourgogne, Empire et Confédération. L'ouvrage rassemble donc des études nouvelles sur la base de matériaux archéologiques, archivistiques ou iconographiques peu connus du grand public.

Pour les origines, « Sous les auspices de l'Église » (premier chapitre), la parole est donnée aux archéologues, Reto Marti et Jürg Tauber, qui dressent un bilan abondamment illustré de l'état actuel des questions concernant la christianisation des campagnes (le christianisme est un phénomène urbain dans sa primitive diffusion) et l'organisation du

territoire ecclésiastique. Le lecteur découvre avec intérêt les multiples hypothèses (la première cathédrale aurait-elle été Saint-Martin à Bâle ?) et les résultats solidement étayés (le pouvoir économique des établissements religieux lancés dans l'industrie sidérurgique, par exemple).

Le développement foisonnant et diversifié des stratégies de toute une société pour acquérir ici-bas des garanties pour le passage dans l'Au-Delà, fait l'objet du deuxième chapitre, « Les voies du Salut ». Quatorze contributions d'historiens témoignent d'une recherche mobilisant les apports de diverses disciplines. Dans une perspective anthropologique, on remarquera l'évolution et la diversité du paysage monastique en place à la fin du XIII^e siècle (Laurent Auberson), le rôle actif des saints dans la société médiévale (piété, trafic de reliques, pèlerinages par Jean-Claude Rebetz et Francis Rapp) ; avec la méthode et les outils de l'histoire de l'art, l'analyse des reliques en tissu, en cuir ou l'orfèvrerie sacrée des trésors d'églises (Regula Schorta, Eva Helfenstein), permet de situer dans le temps et dans l'espace tous les ingrédients d'une abondante hagiographie et de pratiques sociales sur la longue durée.

Ce grand remuement des fidèles en quête de leur salut est encadré par l'Église et sa cellule territoriale de base, la paroisse. Le chapitre trois offre, là encore, un paysage très varié de l'état des recherches portant sur l'encadrement institutionnel (clergé paroissial, fabriques), l'organisation du temps religieux (calendrier, fêtes) ou la vie quotidienne des paroissiens (l'évolution de leur attitude face à l'Eucharistie, les rites religieux de passages de la vie, le carnaval) sans oublier les exclus (sorcières, lépreux et juifs). Tous les auteurs envisagent de façon renouvelée les questions abordées en n'hésitant pas à tordre le cou aux idées reçues et en versant au dossier des éléments originaux. Pour le carnaval, par exemple, l'idée à présent retenue par les chercheurs d'une fête entièrement liée au calendrier chrétien, l'entrée en carême, est confirmée par diverses sources de l'Église de Bâle comme un accord entre Bernhard von Eptingen et ses sujets de Pratteln en 1460 pour autoriser les mariages à carnaval, ou les mandats interdisant les excès de plaisir. Études générales ou ciblées, toutes concourent à donner vie à l'Église de Bâle.

L'Église plantée et encadrée va cependant se trouver confrontée à d'autres interprétations du message fondateur. Le quatrième chapitre traite en effet de l'hérésie et des réformes, toujours dans la prudence et la nuance. Le passage à la Réforme de la cité épiscopale et le départ de son évêque sur ses terres à Porrentruy (dépendantes au spirituel de l'évêque de Besançon... rien n'est parfait !) ramène le lecteur aux origines de l'ouvrage : les archives épiscopales déménagées avec le titulaire. Là encore, point de récit lisse et plat mais, par touches aux couleurs variées, une enquête scientifique de qualité. Le chapitre s'ouvre par une mise au point théologique très pédagogique de la diversité dans l'unité de la Réforme protestante (Pierre-Olivier Léchet). Le lecteur comprend mieux alors les avatars de ce courant réformateur analysés pour Berne, les anabaptistes de Bienne et l'évolution comparée des Églises réformées de Berne, Genève et Porrentruy ou celles des bailliages méridionaux (Damien Bregnard). Le rôle de zone tampon entre France, Confédération Helvétique et Saint Empire romain germanique prend ici toute sa dimension. La présentation in fine d'un ouvrage récent de Guy Bedouelle par Jean-Pierre Renard sur la réaction catholique appelée abusivement contre-réforme clôt scientifiquement l'ouvrage en apportant les mises au point les plus récentes et en laissant grande ouverte la porte aux nouvelles recherches que ne manquera pas de susciter cet ouvrage, en particulier pour les zones encore à l'ombre comme la Haute Alsace).

Un tel ouvrage, on l'aura compris, ne mérite pas d'être enfermé dans une brève recension, encore moins dans une conclusion. Il faut s'y promener. Le choix et la qualité des illustrations articulées avec bonheur sur le texte, l'exigence scientifique des contributions complétées par une bibliographie à jour et le talent pédagogique du maître d'oeuvre font de cette entreprise collective *Pro Deo* un ouvrage de référence sur l'Église de Bâle mais plus largement sur la société médiévale dans sa richesse et sa complexité. À ne pas manquer.

Odile KAMMERER

Le Bureau du CEH

Anne Beuchat BESSIRE
La Praye 4, 2608 Courtelary
a.beuchat@m-ici.ch

Damien BREGNARD
Pl. Louis-Chevrolet 79, 2944 Bonfol
damien.bregnard@aaeb.ch

Emma CHATELAIN
Rue des Cèdre 3, 2000 Neuchâtel
emma.chatelain@gmail.com

Alain CORTAT, président
Chemin des Grands Pins 7, 2000 Neuchâtel
alain.cortat@unine.ch

Clément CREVOISIER
Rue du Lac 24, 1400 Yverdon-les-Bains
lac24@bluewin.ch

Pierre-Yves DONZE
Mont-Terri 17, 2900 Porrentruy
pierre-yves.donze@unine.ch

Philippe HEBEISEN
Rue des Cèdres 3, 2000 Neuchâtel
philippe.hebeisen@unine.ch

Pauline MILANI
Av. du Tribunal-Fédéral 40, 1005 Lausanne
pauline.milani@gmail.com

Les Lettres d'information peuvent être commandées au secrétariat de la SJE :

8, rue du Gravier
2900 Porrentruy
032 466 92 57
info@sje.ch